



Université d'Ottawa • University of Ottawa



# Université d'Ottawa - University of Ottawa

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET POSTDOCTORALES

FACULTY OF GRADUATE AND  
POSTDOCTORAL STUDIES

Nkulu Pierre NGOYI

AUTEUR DE LA THÈSE - AUTHOR OF THESIS

M.A.(Sociologie)

GRADE - DEGREE

Département de sociologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT - FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

TITRE DE LA THÈSE - TITLE OF THE THESIS

Alphabétisation et pauvreté : cas d'un projet de développement au Sénégal

S. Simon

DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS DE LA THÈSE - THESIS EXAMINERS

V. DaRosa

J. Havet

J.-M. De Koninck, Ph.D.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES  
SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE  
AND POSTDOCTORAL STUDIES

**ALPHABÉTISATION ET PAUVRETÉ:  
LE CAS D'UN PROJET DE  
DÉVELOPPEMENT AU SÉNÉGAL**

**Pierre Nkulu Ngoyi**

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
et postdoctorales de l'Université d'Ottawa en vue de  
l'obtention de la Maîtrise ès arts en Sociologie

Directeur: Professeur Scott Simon

Département de sociologie  
Faculté des arts  
Université d'Ottawa

© Pierre Nkulu Ngoyi, Ottawa, Canada, 2004



Library and  
Archives Canada

Bibliothèque et  
Archives Canada

Published Heritage  
Branch

Direction du  
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file    Votre référence*

*ISBN: 0-494-01561-6*

*Our file    Notre référence*

*ISBN: 0-494-01561-6*

#### NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

#### AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

  
**Canada**

## RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Depuis la création de l'Unesco au lendemain de la seconde guerre mondiale, la lutte contre l'analphabétisme des adultes dans les pays en développement a constitué un important aspect de l'action internationale dans le domaine de l'éducation. La reconnaissance du lien étroit existant entre le taux d'analphabétisme élevé et d'autres indices du sous-développement comme que la pauvreté/precarité, l'inégalité, l'exclusion sociale, la malnutrition, les maladies, etc. a fait que l'action visant à l'élimination de l'analphabétisme devienne une priorité dans les objectifs des stratégies nationales des pays en développement.

Au Sénégal, avec l'appui de l'ACDI, un programme dénommé P.A.P.A., a été instauré en vue de lutter contre l'analphabétisme. Réalisé de 1986 à 2001 dans le cadre de la coopération canado-sénégalaise, l'objectif principal visait l'alphabétisation des jeunes et des femmes des régions défavorisées du Sénégal (Kolda, Kaolack, Tambacounda, Louga et Diourbel). Nos recherches ont abouti à la conclusion que le rapport final d'évaluation mentionne qu'une grande partie des participantes ont désappris la lecture et le calcul bien avant la fin du projet. En outre, les termes de référence du projet étaient vagues et ne permettaient pas de bien évaluer l'évolution aussi bien pour les groupes visés que pour leurs opérateurs. Aussi les bénéficiaires n'ont pas participé à la planification ni la mise en œuvre du projet. Les superviseurs et les opérateurs du P.A.P.A. pour leur part, ne maîtrisaient pas convenablement les outils de formation. Il ressort aussi que le projet n'a pas tenu compte de certains éléments culturels et des pratiques coutumières qui rendent les femmes dépendantes de leur mari. Face à ces nombreux défis, nous suggérons qu'il est souhaitable pour un projet de ce genre de favoriser le partenariat entre les bénéficiaires et les vulgarisateurs et veiller à assurer le suivi et la pérennité des activités de post-alphabétisation.

|                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....                                                        | i   |
| Dédicace.....                                                                          | ii  |
| Reconnaissance.....                                                                    | iii |
| Liste des sigles et abréviations.....                                                  | iv  |
| <b>PREMIÈRE PARTIE</b> .....                                                           | 1   |
| <b>Chapitre I : Introduction</b> .....                                                 | 1   |
| 1. Questions de recherche et encadrement théorique.....                                | 1   |
| 2. Objectifs de la recherche et pertinence du sujet.....                               | 23  |
| 3. Démarche méthodologique, difficultés et limites de la recherche.....                | 26  |
| <b>Chapitre II : Sénégal</b> .....                                                     | 29  |
| 1. Justification du choix du Sénégal.....                                              | 29  |
| 2. Sénégal : aperçu général .....                                                      | 30  |
| <b>Chapitre III : Condition féminine au Sénégal</b> .....                              | 43  |
| 1. Statut des femmes au Sénégal.....                                                   | 43  |
| 2. Entrepreneuriat féminin au Sénégal.....                                             | 49  |
| <b>DEUXIÈME PARTIE</b> .....                                                           | 62  |
| <b>Chapitre IV : Présentation du cadre d'étude et analyse du projet P.A.P.A.</b> ..... | 62  |
| 1. Priorités de l'ACDI.....                                                            | 62  |
| 2. Présentation du projet P.A.P.A : objectifs, contexte et bien-fondé, etc.....        | 64  |
| 3. Analyse du projet P.A.P.A.....                                                      | 70  |
| <b>Chapitre V : Conclusion générale et recommandations</b> .....                       | 93  |
| <b>Bibliographie</b> .....                                                             | 106 |

## **DÉDICACE**

Je dédie cette thèse de maîtrise à ma femme, compagne de vie et amie Gloria Ngoyi, pour son soutien précieux et constant. Elle qui m'a toujours encouragée dans mes recherches pour la quête du savoir.

À nos enfants : Peter Ngoyi, William Ngoyi et Jessie Ngoyi, qu'ils soient assurés de notre amour, attachement et affection.

Mention spéciale à toutes les personnes qui m'ont soutenu et encouragé dans l'élaboration de cette thèse, particulièrement : Patrick Mulongo et sa femme Gina Nsungani, Ntet Mitond, Kalola Wak, Daouda Koman, ainsi qu' Edmond Kakudji.

## RECONNAISSANCE

Cette thèse a été rédigée sous la direction de Scott Simon, professeur au Département de sociologie. Nous lui sommes très reconnaissant pour son aide précieuse, ses conseils et encouragements, ainsi que pour tout le temps qu'avec patience il a pu consacrer à ce travail de direction compte tenu de ses nombreuses occupations.

Nous avons également une pensée reconnaissante pour les professeurs Victor DaRosa et José Havet, pour leur appui, disponibilité et pour avoir accepté d'être membres du jury de notre thèse ainsi qu'à l'ensemble du personnel du département de sociologie, pour leurs conseils, enseignements et services reçus. Aussi, nous tenons à remercier les agents de l'ACDI, particulièrement à André Potvin et Michel Parent, respectivement gestionnaire et conseiller au service pour l'Accès à l'information et protection des renseignements. C'est grâce à eux que nous avons obtenu la documentation nécessaire pour que soit réalisé ce travail.

Enfin, nos remerciements vont également à l'ambassade du Sénégal à Ottawa, pour les renseignements utiles et la documentation mise à notre disposition.



## LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

|                |                                                                              |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ACDI</b>    | Agence canadienne de Développement International                             |
| <b>APD</b>     | Aide au Développement                                                        |
| <b>BREDA</b>   | Bureau Régionale pour l'Éducation en Afrique                                 |
| <b>BIT</b>     | Bureau International du Travail                                              |
| <b>CECI</b>    | Centre d'Études pour la Coopération Internationale                           |
| <b>CEM</b>     | Collège d'Enseignement Moyen                                                 |
| <b>DAEB</b>    | Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base            |
| <b>DGAMO</b>   | Direction Générale pour l'Afrique et le Moyen Orient                         |
| <b>MAEECI</b>  | Ministère des Affaires Étrangères et à la Coopération Internationale         |
| <b>MDCEBLN</b> | Ministère Délégué Chargé de l'Éducation de base et des langues<br>Nationales |
| <b>MEN</b>     | Ministère de l'Éducation nationale                                           |
| <b>ONG</b>     | Organisation Non Gouvernementale                                             |
| <b>PAPA</b>    | Projet d'Appui au Plan d'Action de l'Alphabétisation                         |
| <b>PEMA</b>    | Programme Expérimental Mondial d'Alphabétisation                             |
| <b>PIB</b>     | Produit Intérieur Brut                                                       |
| <b>RIPESS</b>  | Réseau International de Promotion de l'Économie Solidaire et Sociale         |
| <b>PNB</b>     | Produit National Brut                                                        |
| <b>PNUD</b>    | Programme des Nations Unies pour le Développement                            |
| <b>UNESCO</b>  | Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et culture       |
| <b>UNIFEM</b>  | Fonds de développement des Nations Unies pour la femme                       |
| <b>USAID</b>   | Agence Américaine d'Aide au Développement                                    |
| <b>UQÀM</b>    | Université du Québec à Montréal                                              |

## CARTE GÉOGRAPHIQUE DU SÉNÉGAL



Source : <http://ortcoop.Free.fr/Sen>

# **PREMIÈRE PARTIE**

## **CHAPITRE I : INTRODUCTION**

### **1. Question de recherche et encadrement théorique**

#### **Question de recherche**

Durant les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui encore, la plupart des pays africains ont été confrontés aux phénomènes de grave pauvreté, précarité ou d'exclusion sociale. Des réformes ont été diversement tentées pour essayer d'endiguer ces multiples crises socio-économiques, elles se sont soldées par des échecs et leurs effets pervers continuent à se faire sentir. Plusieurs États africains comme ceux des pays en voie de développement en général ont tenté sur base de l'assistance des bailleurs de fonds des pays occidentaux, à se tirer de ce marasme. C'est dans cette ambiance qu'a été initié au Sénégal, en particulier, grâce à l'aide de l'ACDI, un programme dénommé Projet d'Appui au Plan d'Action en matière d'éducation non-formelle au Sénégal (PAPA) en vue de combattre l'analphabétisme, facteur déterminant qui favorise le sous-développement. Ce projet qui fait l'objet de notre analyse, s'inscrit dans le cadre de la coopération canado-sénégalaise et a été réalisé de 1986 à 2001.

Dans notre démarche, nous nous efforcerons de relever les effets générés par le projet d'alphabétisation PAPA sur les apprenantes<sup>1</sup>. Quelques questions nous préoccupent à ce sujet : 1) Les réalités du milieu ainsi que les mécanismes de participation des populations cibles ont-ils réellement été pris en compte ? 2) Que faudra-t-il faire pour que les femmes sénégalaises se prennent en charge de façon permanente et durable ?

Pour répondre à ces questions, plusieurs approches sont possibles. De façon générale, nous pouvons les regrouper en trois théories: la théorie de l'alphabétisation fonctionnelle, la théorie des capacités et la théorie de la post-modernité. Ces théories seront brièvement décrites dans les paragraphes qui suivent. Cependant, nous nous appesantirons sur l'alphabétisation fonctionnelle adoptée et appliquée par le projet P.A.P.A. au Sénégal.

## **Encadrement théorique**

### ***Théorie de l'alphabétisation fonctionnelle***

On parle beaucoup, de nos jours, de l'alphabétisation dans les pays en voie de développement. Qu'en est-il exactement en ce qui concerne l'Afrique ? Ce continent tire toujours de l'arrière. Alors que la mondialisation devient le principal défi de ce siècle, le problème de l'analphabétisme des populations en Afrique demeure encore plus catastrophique. Or, l'on sait que l'accès à l'information qui constitue un des principaux

---

<sup>1</sup> Bien que le projet ait touché aussi bien les femmes que les hommes, notre attention dans le présent travail se concentrera principalement sur les apprenantes ou femmes.

objectifs de la mondialisation, est inaccessible sans scolarisation ni formation, bref sans une éducation adaptée aux besoins des populations concernées. Faut-il aller pour autant au découragement total ? Nous ne le pensons pas, car l'espoir demeure, surtout quand nous voyons l'intérêt que porte la plupart des pays et des organisations de développement à ce facteur. Avant de parcourir la littérature sur cette forme d'alphabétisation, disons un mot sur l'éducation extrascolaire au Sénégal.

L'éducation extrascolaire, sous sa forme la plus générale, a toujours existé dans toutes les sociétés humaines, y compris en Afrique. Dans chaque société il se développe des processus permettant aux jeunes de se familiariser avec les mœurs et règles de vie. Dans cette éducation diffuse, on trouve plusieurs structures en commençant par l'acquisition des premières connaissances faisant partie de la vie quotidienne jusqu'aux informations, formations et cérémonies plus sophistiquées. S'agissant du Sénégal, par exemple, la persistance du système des castes, dans bien des milieux ruraux, malgré l'apport de la culture occidentale, témoignent de la difficulté à mieux cerner l'évolution de cette société où cheminent côte à côte le moderne et le traditionnel. Dans toute cette dynamique éducationnelle, semble dominer le souci de maintenir les traditions. Selon Pain, cela explique l'intérêt manifesté de préserver une éducation autochtone, motivé par le souci de conserver l'identité nationale et le désir de créer des processus éducatifs qui soient le reflet de ces racines culturelles exclusives (Pain, 1990).

Le surgissement de l'école dans le style occidental au moment de l'industrialisation en général et de la colonisation française n'a pas respecté cette

préoccupation de faire préserver certaines valeurs de la culture traditionnelle. En effet, pour cette perspective occidentale, c'est l'apprentissage en langue française qui prime sur les langues. Cette hégémonie du français sur les autres langues locales ferait-elle partie des mécanismes utilisés par la colonisation française pour subjuguer les peuples colonisés en les acculturant ? Ce phénomène serait alors à la base de ce que Memmi et Fanon ont désigné comme étant l'aliénation mentale, phénomène qui a contribué à la destruction de tout le système de valeur de bien des peuples africains (Memmi, 1979 ; Fanon, 1952).

Pourtant, en dépit de l'industrialisation de ces trente dernières années tendant à faire disparaître les valeurs traditionnelles, le système de castes et formes éducatives qui lui sont liées se sont partiellement maintenus au Sénégal. On trouve aussi dans ce pays des écoles coraniques, apparues dès les premières heures de l'introduction de l'Islam dans le pays. Ces écoles ne visaient pas l'alphabétisation et le développement, mais plutôt, elles avaient pour principal objectif d'apprendre aux nouveaux convertis le coran et les pratiques culturelles liées à la religion musulmane (Diouf et *al.*, 2001). Avec la conquête coloniale, des mesures seront prises pour limiter l'expansion de ces écoles et amorcer l'éducation dans le style occidental. Ainsi naquit ou se développa l'école formelle, qui est en crise aujourd'hui. Pour pallier à cette crise, plusieurs tentatives ont été proposées, axées principalement sur l'alphabétisation traditionnelle que l'on a essayé de corriger plus tard par l'alphabétisation fonctionnelle.

Pourquoi l'alphabétisation fonctionnelle ? En quoi diffère-elle des autres formes d'alphabétisation, en l'occurrence l'alphabétisation traditionnelle ? La conception et le

rôle de l'alphabétisation dans le processus de développement n'ont cessé d'évoluer. Avant l'adoption de l'alphabétisation fonctionnelle vers les années 60, d'autres systèmes d'éducation connue sous le nom de l'alphabétisation traditionnelle ont existé. Il s'agissait des animations rurales, de l'éducation de base et du développement communautaire. La philosophie qui sous-tend les partisans de l'éducation traditionnelle est fondée sur le fait que celle-ci contribue à l'acquisition de quelques rudiments de base pouvant aider les apprenants à bien s'intégrer dans la société. Comme on pourra le remarquer plus tard, cette préoccupation animera aussi l'élan de l'éducation fonctionnelle.

Le grand problème proviendra du fait de la méconnaissance des types de société d'application. En effet, si l'éducation traditionnelle occidentale s'était bien déroulée dans le contexte européen c'est parce qu'elle faisait partie des éléments constitutifs de son évolution historique. Ce qui n'était pas le cas pour bien des sociétés dans lesquelles on avait voulu l'imposer ou la transplanter. L'avantage de l'éducation fonctionnelle repose justement sur l'insistance de la meilleure insertion des apprenant(e)s dans leur milieu de vie. Mission demeurant au niveau des intentions dans l'éducation traditionnelle, qui se sera trop limiter à la transmission des connaissances, sans veiller sur le suivi. Evans abonde en ce sens :

*«L'alphabétisation traditionnelle procure aux analphabètes une maîtrise suffisante des mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul pour pouvoir accéder à la communication écrite » (Evans 1981 : 9).*

Pourtant, le but que se fixait l'éducation traditionnelle était plus étendu, cet enseignement avait aussi une autre mission, celle qui consiste à transformer l'individu comme agent intégré dans son propre milieu c'est-à-dire favoriser son adaptation au changement pour qu'il devienne le sujet et la fin du développement. Or, faut-il encore le relever, l'alphabétisation traditionnelle adopte souvent l'approche déductive et est surtout prescrite à partir du centre urbain, ce qui justifie son caractère uniformiste et idéaliste.

Une autre dimension est celle relevée par Malone et Arnove (1998), pour qui ces programmes considéraient l'alphabétisme comme une compétence technique impliquant le décodage et le codage de symboles écrits ; ils se fondaient sur l'hypothèse selon laquelle les gens devaient apprendre à associer correctement les signes figurant sur une page imprimée aux sons correspondants avant de trouver un sens dans l'écrit et de l'utiliser. Une fois qu'ils avaient maîtrisé ces compétences de base, les nouveaux alphabétisés devaient continuer à se perfectionner et à renforcer leur aptitude et leur motivation à utiliser la lecture, l'écriture et le calcul à leurs fins personnelles.

Cependant, pour Prinz (1996) qui a effectué des recherches sur l'alphabétisation au Sénégal, il faut relever que pour les experts sénégalais en matière d'éducation, l'alphabétisation traditionnelle, qui n'utilisait que les manuels de l'école primaire, courait le risque de traiter les adultes comme des enfants en recourant au français comme principal outil de communication, alors qu'il était considéré comme langue étrangère. Ceci veut dire qu'on s'éloignait davantage du but et la langue d'apprentissage ne permettait pas d'accéder à la majorité des personnes susceptibles d'être formées, ce qui



n'en facilitait pas la tâche. C'est ainsi que dans l'ensemble, ces projets ont échoué à cause de l'inadéquation entre les objectifs et les problèmes de développement du milieu socio-économique où ils doivent s'exercer. Des vives critiques ont été émises à l'endroit de ces programmes qui n'ont pas su aider à résoudre le problème de l'analphabétisme qui continue à sévir dans les pays en développement. Ce faisant, on est demeuré loin du souhait qui était prévu par l'Unesco au départ, visant à éradiquer l'analphabétisme.

Soulignons tout de même que ces programmes, en majorité initiés par les pays anciennement colonisateurs, ne bénéficiaient pas d'un crédit moral de la part des bénéficiaires et même des donateurs. Dans ce scénario, ils ne pouvaient qu'aboutir à l'échec car, pensons-nous, la logique de la poursuite de l'exploitation des pays nouvellement indépendants par les anciennes métropoles constituait la raison première de ces interventions (Amin, 1989). En effet, ce n'est pas de bon gré que la majorité de pays colonisateurs avaient accepté d'accorder l'indépendance à leurs anciennes colonies ; ils y avaient été forcés pour la plupart et même en ce cas, ils avaient mis des structures multiples pour perpétuer leur exploitation. C'est ainsi l'on dit souvent que les pays africains avaient reçu une indépendance politique nominale et pas économique et non plus culturelle. Plusieurs cas peuvent être évoqués à ce sujet : la Belgique avait accepté d'octroyer l'indépendance au Congo en prenant soin de garder pour elle le contrôle des matières premières de la région cuprifère du Katanga.

Compte tenu des problèmes rencontrés par les approches traditionnelles, l'alphabétisation fonctionnelle s'est imposée comme une alternative pour endiguer le

fléau de l'analphabétisme. La difficulté d'obtenir de bons résultats avec l'approche traditionnelle tenait aussi au fait qu'on pensait que l'évolution technique allait de soi avec l'éducation, or il s'est écrit d'excellents livres qui ont montré que la relation entre l'alphabétisation et la modernité n'est pas si évidente (Pain, 1990). Pour permettre l'application de la nouvelle approche éducative, l'UNESCO a fait intervenir le PEMA (Programme Expérimental Mondial d'Alphabétisation) afin de s'occuper de la mise en œuvre des projets pilotes organisés dans différents pays (Bhola, 1986). En quoi consiste alors l'alphabétisation fonctionnelle ?

Cette approche considère que la lecture ne se réduit pas au codage et décodage des symboles imprimés comme nous venons de le voir dans le cas de l'approche traditionnelle. En d'autres termes, elle permet aux apprenantes et apprenants d'acquérir confiance et aptitudes pour participer activement à la prise de décisions sur les sujets qui les concernent (Malone et Arnone, 1998). Dans ce raisonnement on le remarque, le succès d'un projet d'alphabétisation fonctionnelle dépend de son efficacité, donc de son adéquation aux objectifs. De ce fait la prise en compte des besoins du milieu et des caractéristiques de la population cible demeure la clé de sa réussite.

En effet, bien qu'on ne puisse pas lier la modernité à l'alphabétisation, il faut reconnaître que l'insertion des apprenants dans leur milieu, appelle qu'on tienne compte de la spécificité de l'évolution de chaque société d'application. L'approche fonctionnelle est une activité qui permet aux apprenantes et apprenants non seulement à s'initier à lire, écrire et à calculer, mais surtout à apprendre à améliorer leurs conditions de vie ainsi que

celles de leur famille et de participer également au développement socio-économique de leur communauté. Conçue de cette façon, l'intérêt de militer pour l'éradication de l'analphabétisme est lié étroitement aux apports positifs générés par l'alphabétisation sur les apprenants/es. Il existe un lien étroit entre le taux d'alphabétisation et l'épanouissement des individus (Moulton, 1997 ; Verhaagen, 1999 ; Lévesque, 1984).

En outre, on l'a vu, l'alphabétisation fonctionnelle se caractérise aussi par le lien qu'il établit avec les besoins collectifs et individuels. Ceci veut dire que cette forme d'alphabétisation est «conçue sur mesure», différenciée selon les milieux et adaptée à des objectifs économiques et sociaux bien déterminés (Evans, 1981 ; Abdelkader, 1987 ).

L'avantage de l'alphabétisation fonctionnelle est que les apprenants(es) participent, vivent de leur pratique, ce n'est pas seulement une transmission des connaissances, mais une formation intégrale partant de la pratique. C'est pourquoi on dit que la fonctionnalité de l'alphabétisation doit être liée aux activités des apprenantes et apprenants, à leur environnement et leur devenir en général (UN/ESCAP, 2000). On n'assure pas une alphabétisation pour, mais avec les apprenants (es) et celui qui encadre en apprend lui-même davantage des apprenants (es) qui sont agents de leur développement.

Carlos (1988), qui fait la synthèse des principales recherches sur l'éducation des adultes en Amérique latine, s'interroge sur la contribution de l'éducation des adultes au développement et plus précisément sur ses retombées sociales et économiques. Selon lui,

plusieurs auteurs sont d'avis que l'éducation de base des adultes contribue au développement économique en améliorant la productivité des nouveaux alphabètes, de ceux qui travaillent en contact avec eux, en élargissant le flux des connaissances générales inculquées aux individus et en améliorant les connaissances relatives à l'hygiène et à la nutrition par exemple.

À travers la diversité des situations, l'objectif de l'alphabétisation fonctionnelle demeure toujours la transformation de l'individu afin qu'il soit utile à lui-même et à la société. Meister (1973), dans l'évaluation du PEMA a trouvé que l'alphabétisation a une incidence sociale. Chlebowska (1990) et Ahmad (1980) abondent également dans ce sens, en affirmant que l'alphabétisation a une incidence sur l'autonomie et la confiance en soi. Ceux qui sont alphabétisés encouragent facilement aussi la scolarisation de leurs enfants. Parlant de la survie des enfants et de la capacité d'agir des femmes, Sen (1999) avance que l'alphabétisation des femmes aide à réduire le taux de mortalité infantile et cette influence s'exerce avant tout par l'importance que les mères attachent souvent au bien-être de leur enfant et par la possibilité qu'elles ont, lorsque leur capacité d'agir est respectée et renforcée, d'influencer dans ce sens les décisions de la famille.

Chérif (1997), qui a orienté ses travaux de mémoire professionnel vers "les effets de l'alphabétisation fonctionnelle", écrit que, d'une manière générale cette approche produit des effets positifs chez les alphabétisés. Ces effets ont été significatifs dans plusieurs domaines, notamment ceux liés à l'activité professionnelle. L'alphabétisation a fourni à la majorité des répondants des outils requis pour l'exercice de leur profession,

soit en facilitant les mesures ou la coupe des habits, soit en favorisant le choix des couleurs et le calcul des points de la laine à broder. Cette alphabétisation fonctionnelle semble améliorer les conditions de vie des alphabétisées en générant des profits. D'une façon générale, l'alphabétisation fonctionnelle met en exergue l'utilisation des connaissances acquises par les apprenantes et apprenants dans la vie de tous les jours.

Somme toute, disons que les responsables des politiques éducatives de même que les planificateurs et administrateurs sont tous d'accord sur le fait que l'alphabétisation fonctionnelle est un outil efficace pour lutter contre la pauvreté, surtout si elle tient compte des réalités sociales et langagières spécifiques des populations concernées par le projet. Ainsi pour le Sénégal, une bonne alphabétisation devrait être dispensée en wolof, pulaar, ou tout autre langue locale et pas seulement le français. Autrement dit, si l'on s'en tient aux propos avancés par les experts, nul ne saurait contester vraiment la thèse selon laquelle, directement et indirectement, à court et à long terme, une bonne alphabétisation, respectant les langues locales contribue au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie (Manzoor, 1983).

Il est vrai que depuis l'accession à l'indépendance les élites et gouvernements des pays en voie de développement ont toujours affirmé faire de la lutte contre l'analphabétisme leur cheval de bataille. L'on a toujours conçu que celui qui était formé, pouvait facilement se tirer de la misère. Cette position résulte d'une simple affirmation selon laquelle :

*« En cas des situations de pauvreté et de dénuement extrême, l’alphabétisation peut aider à s’occuper de la santé, du logement, de la production vivrière, de la nutrition, de l’adduction d’eau, de la construction des routes et de la protection de l’environnement » (Manzoor1983 : 45).*

C’est l’application du principe qui s’affirmait que celui qui sait, peut. L’avantage de l’alphabétisation fonctionnelle est qu’on ne sait pas seul, on apprend avec, pour et en vue de la société qui nous fait avancer en améliorant notre quotidien.

### ***Théorie des capacités***

« La pauvreté n’est pas le fait d’être  
dépourvu de vêtements, mais est  
pauvre celui qui n’a pas de liens  
dans la communauté »<sup>2</sup>.

La notion de pauvreté est fort complexe à l’instar de celle de l’alphabétisation. C’est un concept qui est utilisé couramment, et qui semble être facile à comprendre. Pourtant, quand on l’examine de près, il apparaît que sa signification est loin de faire l’objet d’un consensus et l’impression de flou prédomine. Auparavant, l’idée de pauvreté était synonyme d’une carence matérielle. Aujourd’hui, d’autres dimensions notamment celles liées à l’éducation, à la participation, à l’intégration, à l’épanouissement humain entrent en jeu. La pauvreté est vue également comme étant multidimensionnelle.

---

<sup>2</sup> Proverbe wolof.

De nos jours, tout le monde est devenu conscient de la nécessité de combattre la pauvreté sous toutes ses formes car celle-ci oblige l'individu à vivre sous différentes formes de privation. C'est dans ce contexte, que l'approche des capacités se situe. Le renforcement des capacités humaines (épanouissement humain) provient de la traduction littérale du terme anglais «Empowerment» et était appliqué seulement au domaine du droit de la personne, mais aujourd'hui il est utilisé dans un sens plus large. Il peut s'agir de la répartition du pouvoir entre les individus de manière à permettre à tout un chacun de prendre part aux décisions qui leur concernent et de se prendre en charge (Lawson et Garrod, 2001). Parmi les exemples qui illustrent cette notion d'épanouissement humain ou capacités humaines on peut citer l'éducation et la participation au pouvoir politique.

L'approche des capacités met l'accent sur la manière la plus efficace de réduire la pauvreté en améliorant les différentes capacités des individus à long terme afin d'éviter la vulnérabilité face aux risques dans lesquels ils sont exposés. En d'autres termes, il s'agit des mesures de redistribution de la richesse liées à la mise sur pied d'un État qui, à l'échelle de la société, se charge d'assurer des protections sociales pour tous à partir d'une politique d'équité et en fournissant un panier de services communs à tous sans discrimination sociale ou spatiale (Fall et Guèye, 2002). En procédant ainsi, par une approche dynamique de la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des capacités de la population peut susciter un meilleur accès à l'alphabétisation ou à divers services, bref à une augmentation du capital humain.

Sen (1992) conçoit les capacités d'un individu comme l'ensemble de fonctionnements liés entre eux, composés d'états et d'actions visant son accomplissement. Par fonctionnements on entend les activités qui interviennent vitalement pour améliorer et faire subsister chaque individu: manger suffisamment, être en bonne santé, être heureux, rester digne à ses propres yeux, prendre part à la vie de la communauté, etc.

Dans la perspective du développement humain, le PNUD (1997) a aussi introduit la notion de capacité. Selon sa conception, l'accent est mis sur les potentialités qu'un individu peut posséder en vue de satisfaire certains besoins en fonction des opportunités dont il dispose. Ces potentialités expriment ce que les individus voudraient accomplir, ou être, par exemple être bien éduqués, avoir une longue vie, manger correctement, avoir une bonne santé et être bien intégrés dans leurs communautés. Cette approche permet de mettre en évidence que la pauvreté se caractériserait par l'absence des capacités fondamentales pour fonctionner, pour être et faire (Sen, 1990).

L'avantage de cette approche basée sur « les capacités » est d'avoir réconcilié les notions de pauvreté absolue et relative, puisqu'un manque relatif de revenus et de biens peut conduire à un manque absolu des capacités minimales. Le concept de pauvreté humaine qui a été introduit par le PNUD dans son rapport sur le développement humain de 1997, est basé sur cette approche des capacités avancées par Sen. Distincte de la pauvreté de revenu, mais néanmoins liée, la pauvreté humaine fait référence à la dénégarion des opportunités et des choix pour accéder à une vie tolérable (PNUD, 1997).



Cette définition de la pauvreté en termes monétaires est beaucoup plus répandue dans les milieux occidentaux et cherche souvent à comparer tous les pays en utilisant les mêmes critères sans tenir compte ni des particularités régionales, ni celles d'un pays donné. Dans ce contexte, pouvons-nous dire que la pauvreté est vue de la même manière dans toutes les sociétés?. Selon la conception africaine, illustrée par le proverbe wolof cité plus haut, l'argent ne prime pas dans la caractérisation de la pauvreté ; c'est plutôt une connotation purement sociale qu'on lui donne (Mahieu, 1990).

En effet, en Afrique en général et au Sénégal en particulier, en dépit de la crise économique, la solidarité clanique n'a pas complètement disparu. Autrement dit :

*« Les valeurs fondamentales de la société sont basées sur les relations sociales dont l'origine est très diversifiée : les relations familiales dans le sens de la grande famille africaine, les relations nées des divers groupes traditionnels tels que le groupe d'âge (groupe réunissant les jeunes gens pour les initier à la morale et au civisme), les tontines, les relations tirées des parents à plaisanterie » (Gueneau et Lecomte 1998 :28).*

Comme on peut le constater, cette citation nous révèle que ces liens sociaux ainsi noués, constituent un réseau social très puissant qui joue le rôle d'intégrateur de l'individu dans sa communauté. Dans ce contexte de valorisation des liens sociaux, est considéré comme riche, toute personne qui possède un savoir et un pouvoir de mobilisation de masse, qui a un bon carnet d'adresse et donc qui exerce une forte

influence sur les autres en faisant recours à un grand réseau social. Dans cet état de choses, une personne pauvre ne veut pas nécessairement signifier la personne qui manque d'emploi ou qui est sous employée, c'est plutôt un individu qui n'est pas bien intégré dans son réseau social parce qu'ayant peut être violé les normes sociétales et se retrouve exclue dans sa communauté<sup>3</sup>. Il faut donc à notre avis, discuter au sujet de la définition de la pauvreté. En effet, elle comporte plusieurs aspects dont il faut tenir compte. Pour l'Afrique, la notion de la pauvreté ne peut pas être envisagée en dehors du contexte de la solidarité clanique, or il se pose des problèmes de nos jours qui sont de nature plus organique que mécanique où tout allait de soi.

Une autre discussion peut être portée au niveau de la relation entre cette solidarité clanique et les lois de la mise en place d'un état moderne, auquel aspire le Sénégal, comme d'ailleurs tous les pays en voie de développement. Comment, également, envisager les relations entre cette solidarité clanique et les brutales conséquences qui surgissent de la stratification sociale ? C'est l'approche des capacités qui peut nous aider à répondre à toutes ces préoccupations.

Appliquée au concept de genre, l'approche des capacités, à travers le projet PAPA nous aide à considérer le ménage comme étant une unité très importante dans le cas d'analyse de la pauvreté. Cette approche permet de mettre en évidence les inégalités entre les hommes et les femmes concernant la privation de certains besoins tels que l'alphabétisation. Ainsi, quant à savoir si les femmes sénégalaises sont plus pauvres que

---

<sup>3</sup> Il faut reconnaître que cela ne diminue en rien le fait que la pauvreté matérielle existe et qu'elle cause encore trop de ravage en Afrique.

les hommes, l'approche selon la perspective des capacités nous montre que la majorité des femmes de ce pays vivent dans une pauvreté accrue parce qu'elles n'ont pas les capacités nécessaires pour lutter contre les risques de vulnérabilité dans lesquels elles sont maintenues. Ceci veut dire que les femmes sénégalaises n'ont pas bénéficié de l'instruction comme les hommes, sont exclues du pouvoir politique, la mortalité maternelle est assez élevée, la nuptialité reste universelle et précoce, etc. (Sarr et Sow, 2002). En fait, dans de nombreux pays, y compris le Sénégal, il devient de plus en plus clair que le renforcement des capacités des femmes constitue l'un des principaux facteurs favorisant le développement d'un pays. Et Sen (1999) ajoute que parmi les facteurs qui puissent renforcer la capacité d'agir des femmes, figure l'alphabétisation, l'emploi ainsi que l'attitude de la famille et de l'ensemble de la société vis-à-vis des activités économiques des femmes et des conditions économiques et sociales qui favorisent ou freinent l'évolution positive de ces attitudes.

Dans une société marquée par les inégalités sociales, comme l'est aussi le Sénégal, le renforcement des capacités des femmes à travers l'alphabétisation fonctionnelle de PAPA peut donc jouer le rôle de catalyseur dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice. Dans un monde où une infime minorité vit dans l'opulence et exacerbant les inégalités, les libertés jouent un rôle essentiel pour combattre la misère et l'oppression car elles favorisent l'action des individus, et particulièrement les femmes, dont l'émancipation est un facteur de changement et un moyen pouvant contribuer à la réduction de l'inégalité des sexes (Sen, 2000).

Pour terminer notre analyse sur l'approche des capacités, disons que le renforcement de la capacité des femmes est un facteur qu'il faut tenir compte dans tout projet de développement, surtout s'il s'agit d'un projet conçu pour ces dernières comme celui de l'alphabétisation fonctionnelle de PAPA. Une fois leurs capacités respectées et renforcées, les femmes pourront jouer un rôle de premier rang dans l'amélioration du niveau de vie des strates sociales pauvres. Pour Sen (1999), la capacité d'agir des femmes évolue dans le temps et l'espace, est l'une des pièces maîtresses influençant le changement économique et social, et ses causes, ainsi que ses conséquences, sont étroitement liées à de nombreux aspects du développement.

### ***Théorie de la post-modernité en développement***

Dans le présent travail, nous tenterons, en utilisant la littérature en notre possession, d'analyser et de comprendre le sens de l'action entreprise en faveur des pays en voie de développement par les bailleurs de fonds, dont l'ACDI. Ceci nous amène particulièrement à nous interroger sur le bien-fondé du projet PAPA : est-ce un projet destiné à rendre les bénéficiaires plus autonomes ou est-ce juste un projet qui contribue à étendre le pouvoir hégémonique des bailleurs de fonds, en l'occurrence le Canada ?.

D'emblée, une évidence s'impose ; la majorité de pays assistés se trouve en Afrique subsaharienne. Est-ce un hasard ? Cette constatation provient de l'observation selon laquelle le processus historique qu'a connu le continent africain particulièrement, à cause de la colonisation éhontée, est à la base de son sous-développement. C'est ainsi

qu'écrit Ki-Zerbo : « *le sous-développement de l'Afrique n'est ni une vocation ni une malédiction, c'est une conjoncture historique* » (Ki-Zerbo, 1976).

À l'heure actuelle, les difficultés auxquelles ce continent est confronté sont présentées comme étant très graves et pourtant, ce n'est pas un fait nouveau. Cette situation était encore pire à l'époque coloniale et ce drame poursuit son cours encore. Aussi, faut-il être prudent, quand on analyse la situation de ce continent, de ne pas se précipiter à tirer des conclusions hâtives, basées sur des faits superficiels, au lieu de partir de la source du mal, analyser le mal à la racine comme le dit l'adage.

On croyait que les politiques d'aide au développement ouvriraient la voie au progrès des pays en développement et que celui-ci serait rapidement et facilement atteint. Mais curieusement, on se rend compte que les obstacles au développement deviennent de plus en plus nombreux à surmonter, trop peu de progrès consistants ont été réalisés et personne n'ose prédire quand les buts des programmes d'aide au développement seront atteints.

Pour Escobar (1995) qui a fait une analyse de l'évolution des discours concernant le développement, l'objectif principal de plupart des projets de développement est premièrement de véhiculer les valeurs occidentales. Pour ce même auteur, cette vision ethnocentrique du développement et des interventions, propagées par des gouvernements occidentaux, les multinationales, les organismes de développement et les intellectuels occidentaux considèrent les cultures et les populations locales du Tiers monde comme

étant quelque chose qu'on doit à tout prix changer par des manipulations afin de réaliser le développement.

Chose surprenante, en dépit du fiasco accumulé dans ce domaine d'aide au développement, les bailleurs de fonds s'y impliquent encore davantage sans changer apparemment leurs stratégies. Pourtant, si nous intégrons bien la pensée d'Escobar, l'aide extérieure ne doit plus être analysée indépendamment de l'ensemble du système international, de discours scientifiques produits au milieu des populations du Tiers-monde ainsi que des dispositifs et techniques qui guident les institutions internationales pour faciliter la main mise sur l'économie des pays en développement par les grandes puissances. Dans cette logique, loin de favoriser l'autonomisation souhaitable de ses bénéficiaires, loin de créer les conditions de son propre dépassement, et ainsi de rendre sa nécessité moins impérieuse, l'aide au développement créerait une sorte de dépendance chronique (Sall 2001).

D'autres recherches semblent corroborer ce constat. Pour Defert et *al.* (1994), l'ensemble cohérent de discours, des institutions, des lois, des énoncés scientifiques, des mesures administratives, de transfert de technologie n'est pas innocent, ni angélique, il vise un rôle : enrichir les pays donateurs d'une part et, d'autres part, affaiblir les pays qui reçoivent l'assistance. Les investissements effectués dans les pays en voie de développement ne constituent pas donc un cadeau, mais pour faire du profit. C'est la logique du capitalisme mondial où les plus forts dominent les faibles. Foucault (1976), dans son livre « histoire de la sexualité I : la volonté de savoir » parle des dispositifs de

pouvoir. Selon lui, pour pénétrer dans les corps des individus et les maîtriser, le dispositif est censé d'abord de les transformer en objets ou sujets manipulables c'est-à-dire des individus qui ne peuvent raisonner que selon le schéma établi par le dispositif.

Ainsi, loin de favoriser les bénéficiaires, à sortir de leur impasse, loin de créer les conditions nécessaires visant à développer leurs capacités pour qu'ils/elles se prennent en charge, l'aide devient l'un des moyens sophistiqués utilisés par les bailleurs de fonds pour finalement accentuer leur dépendance. Ce dispositif consiste en la production des discours, d'institutions, de pratiques et de procédures à partir desquelles les individus sont constitués en objets sur lesquels il est possible d'intervenir (St-Hilaire, 1996). Ainsi, avec l'alphabétisation fonctionnelle, il est aussi possible de faire des individus des sujets pouvant éventuellement se gérer selon les termes du développement imposé par l'extérieur et dont les initiateurs ne maîtrisent pas tous les outils de travail, ni les langues locales.

Ferguson, cité par Gardner et Lewis (1996), s'est inspiré aussi des travaux de Foucault pour analyser un projet de développement financé par la Banque mondiale au Lesotho (Afrique). Dans sa réflexion, avance qu'au lieu de s'interroger sur le bien-fondé d'un projet, il faut par contre voir la structure des relations liant les projets de développement, le contrôle social et la reproduction des rapports d'inégalité. Dans ses recherches, il a montré par des analyses concrètes que non seulement les projets de développement ne parviennent pas à réaliser leurs objectifs de base, mais aussi ont souvent une autre mission cachée, celle de renforcer la domination des pays aidant sur les

pays aidés. Dans ce contexte, avance l'auteur, les projets de développement échouent souvent parce qu'ils font partie d'une large machine de pouvoir, c'est-à-dire le développement est conçu comme un discours hégémonique dans lequel la population du Tiers-monde est prise comme des objets.

En suivant le raisonnement de la majorité des auteurs précités, on peut affirmer que la cause fondamentale du sous-développement des pays africains est d'abord leur exploitation internationale. Il ne faut pas culpabiliser outre mesure la victime, même si elle porte aussi sa responsabilité dans le marasme qui caractérise les pays en voie de développement, comme se plaisent à l'affirmer certaines critiques et bien des médias occidentaux. Nous nous inscrivons en faux contre une lecture qui ne nuance pas les choses. En ce sens, n'approuvons pas les affirmations exagérées de Kabou (1991) et Rostow (1963) qui prétendent notamment que l'Afrique, elle-même, refuse son développement.

Pour clore ce point, disons que la théorie de post-modernité nous permet de remettre en question les discours volontaristes entourant la plupart des projets de développement initiés par les bailleurs de fonds dans les pays en voie de développement, car au lieu de les rendre autonome, les pays dits développés, à travers ces projets, continuent à perpétuer leurs main-mises sur l'ensemble de secteurs –clés des pays assistés. C'est sur base de ce constat que nous nous posons finalement la question de savoir : qui aide qui ?



## **2. Objectifs de la recherche et pertinence du sujet**

### ***Objectifs de la recherche***

Notre intérêt pour ce thème résulte donc du fait que l'analphabétisme qui sévit parmi la majorité des femmes africaines constitue un goulot d'étranglement au développement de ce continent. Combattre ce fléau, exige une compréhension de ses caractéristiques ainsi que ses causes profondes en vue de mettre en place des politiques éducatives bien adaptées qui valoriseraient les ressources humaines. C'est à cause surtout de ce taux élevé d'analphabétisme des femmes sénégalaises que nous nous sommes décidé de choisir ce thème.

L'objectif primordial de ce travail est de tenter de comprendre et d'expliquer comment l'alphabetisation des femmes, initiée par le PAPA peut être considérée comme un moyen de lutte contre la pauvreté et la discrimination sociale. En entreprenant cette recherche, nous souhaitons contribuer également à une meilleure compréhension du phénomène d'analphabétisme en vue de permettre aux différents acteurs du développement à savoir le gouvernement, la société civile, ainsi que les différents partenaires de soutien (bailleurs de fonds, volontaires) d'avoir une meilleure connaissance des facteurs qui favorisent l'intégration des femmes dans la société sénégalaise. En plus des raisons susmentionnées, il faut noter que cette recherche

contribuera à l'avancement des connaissances humaines. À travers cette recherche, nous ferons des suggestions et des recommandations qui, à notre humble avis lorsqu'elles seront prises en charge, contribueront à l'amélioration de la situation de la femme au Sénégal.

### ***Pertinence du sujet***

Depuis plusieurs années et aujourd'hui encore, l'école africaine moderne est marquée par l'histoire coloniale qui l'a engendrée. Le poids du passé se manifeste encore dans l'organisation et la gestion des systèmes scolaires, dans les disparités scolaires, dans le contenu des enseignements et même dans les représentations de l'école que construisent les populations africaines.

Le Sénégal, après son indépendance, avait ressenti le besoin d'éduquer sa population afin de promouvoir le progrès dans tous les secteurs de la vie du pays. Cependant, en dépit de cette belle intention, l'accès à l'enseignement de base est encore loin d'être généralisé et ce sont surtout les femmes et les jeunes filles qui connaissent un taux élevé d'exclusion de la scolarisation. Cet écartement des femmes en matière d'éducation est l'une des causes principales de l'analphabétisme et du sous-développement qu'on trouve dans la plupart des pays d'Afrique en général et au Sénégal en particulier.

Faut-il le souligner ? Une femme analphabète rencontrera nécessairement des difficultés à pouvoir participer de façon efficiente et effective aux décisions qui la concernent. Pour endiguer ce fléau, il incombe à la société d'appliquer la logique de la justice sociale qui voudrait que cette tranche de la population soit aussi dotée des moyens nécessaires pour véritablement émerger, en l'occurrence l'alphabétisation. Ceci constitue un facteur clé du développement et du bien-être de tout individu et c'est aussi un formidable outil d'intégration sociale, économique et politique des femmes dans la mesure où elle favorise la tolérance, les valeurs démocratiques et le respect de la personne humaine.

La femme sénégalaise joue un rôle crucial dans la société tant au niveau familial, communautaire ainsi que dans l'entrepreneuriat (Sarr, 1997). En dépit de cette contribution dans plusieurs secteurs, les femmes rencontrent plusieurs d'obstacles liés aux contraintes culturelles et sociales. Elles forment la majorité des populations sénégalaises non alphabétisées. C'est pour focaliser l'attention sur elles que nous avons opté pour cette étude. Cette dernière portera particulièrement sur le cas d'un projet sous la dénomination du PAPA. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération canado-sénégalaise et vise les populations pauvres.

### 3. Démarche méthodologique, difficultés et limites de la recherche

#### *Démarche méthodologique*

L'alphabétisation des femmes est un moyen qui permet aux apprenantes de bien s'intégrer dans la communauté en renforçant leurs capacités pour qu'elles deviennent plus autonome et aptes à participer aux décisions qui leurs concernent. C'est dans ce contexte, que les femmes suscitent un intérêt grandissant pour les planificateurs en développement et les responsables des politiques publiques.

Pour relever les données, nous comptons recourir à l'approche qualitative basée sur l'analyse de contenu. Cela nous permettra de même de vérifier la pertinence des interrogations qui nous occupent. Cette analyse de contenu est une technique qui permet d'étudier les communications que les gens ont produit et de poser des questions à ces communications en se servant d'une stratégie de vérification systématique. L'avantage de cette méthode tient à sa capacité à utiliser une mesure discrète dans la collecte des données, selon Kelly cité par Gauthier (1990 : 297) :

*Une mesure discrète est définie comme toute méthode de collecte de données qui élimine l'intervention du chercheur de l'ensemble des interactions, événements ou comportements sous étude, qui élimine donc la possibilité de réaction du sujet à l'opération de mesure et, en conséquence, qui assure l'observation des*

*comportements spontanés ou du déroulement naturel des événements.*

L'analyse de contenu est décrite par Berelson cité par Gauthier (1990 : 18) comme *une technique de recherche visant la description objective, systématique et quantitatif du contenu manifeste de la communication*. Certes, l'aspect quantitatif qui se rattache à cette définition n'est pas largement partagé. Cependant, il semble se former un consensus général sur le fait que l'analyse de contenu doit reposer sur des critères d'objectivité, de systématisation et de généralité. De ce fait, elle porte en elle-même une certaine part de subjectivité au niveau du développement des mesures choisies et au niveau des inférences qu'elle tire des communications.

### ***Difficultés et limites de la recherche***

La plus grande difficulté que nous avons connue dans cette recherche est liée à l'obtention des rapports d'évaluation du projet PAPA, projet qui constitue notre étude de cas. En effet, nous avons attendu au moins trois mois avant d'entrer en possession de documents auprès de l'ACDI parce que pour cet organisme, il fallait attendre que toutes les démarches protocolaires soient effectuées, notamment l'introduction d'une demande de divulgation de l'information auprès du gouvernement sénégalais par l'entremise de l'Ambassade du Canada au Sénégal, pour que nous puissions avoir accès à la documentation en question.

Cette étude comporte des insuffisances. En effet, par manque de ressources financières nous n'avons pas eu la possibilité de nous rendre au Sénégal pour toucher du doigt les réalités du terrain. En d'autres mots, nous n'avons pas pu prendre directement contact avec les autorités et les bénéficiaires du projet pour avoir leurs avis sur le projet. Le non recours à une telle démarche a eu un impact sur notre étude car la technique de l'analyse de contenu que nous avons utilisée dans ce travail ne suffit pas à elle seule pour apprécier tous les aspects d'un projet. Après avoir discuté des questions de recherche, des théories, des objectifs de la recherche, de la pertinence du sujet, de la démarche méthodologique et des difficultés de la recherche, le chapitre qui suit portera sur le Sénégal. Dans ce chapitre, nous évoquerons les raisons du choix du pays dans un premier temps. Dans un second temps, nous ferons un bref aperçu sur le Sénégal en mettant l'accent sur ses aspects politico-culturels et démographiques, socio-économiques, et éducationnels.

## **CHAPITRE II : SÉNÉGAL**

### **1. Justification du choix du Sénégal**

Le choix du Sénégal comme cadre d'étude se justifie par le fait que c'est l'un des rares pays d'Afrique qui, après la conférence mondiale tenue en 1990 sur l'éducation pour tous, a pu adopter des mesures concrètes par l'implantation de structures viables (comme le système des groupements) afin de promouvoir l'intégration des femmes dans les différentes sphères de la vie de la nation.

En outre, il faut noter que depuis plus de deux décennies, l'État sénégalais, ayant ratifié toutes les conventions des Nations Unies en faveur des femmes, s'est lancé dans une politique de promotion de la femme (ONU, 2001). Cette préoccupation est présente dans les secteurs stratégiques du développement comme l'éducation, un secteur qui est soutenu par une multitude de bailleurs de fonds et d'ONG apportant un appui nécessaire sous forme de subventions, de formation et d'encadrement.

Cependant, en dépit des efforts les plus soutenus et les plus importants qui ont été régulièrement consentis, le domaine éducatif sénégalais reste un secteur dont les résultats sont en deçà de la moyenne africaine et ce sont surtout les femmes qui présentent un taux élevé d'analphabétisme.

## 2.2. Sénégal : aperçu général

### *Contexte politico-culturel et démographique*

*Le Sénégal offre cette singularité d'être l'un des pays les plus stables d'Afrique.*

*Il a une autre particularité : celle d'avoir entrepris, bien avant les autres, de*

*libéraliser sa vie politique, faisant ainsi œuvre de pionnier sur*

*le continent (Coulon 1992 : 4).*

Pays côtier de l'Afrique occidentale, le Sénégal fût une colonie de la France jusqu'en 1960, année de son accession à l'indépendance. Malgré cette indépendance politique acquise, le pays est toujours confronté à des difficultés ayant leur souche dans la politique coloniale appliqué dans le pays. Tout au long de l'histoire coloniale française au Sénégal, on retrouve la doctrine de l'« Assimilation » et celle de l'« Association », doctrines qui désignent la philosophie cachée derrière la politique menée par la puissance coloniale française dans les territoires d'Outre-mer.

Inspirée des idées du siècle des lumières et de la Révolution française, la doctrine de l'assimilation reposait sur le principe selon lequel les colonies françaises font partie intégrante de la mère patrie qui est la France. Hesseling (1985), dans son ouvrage *Histoire politique du Sénégal : institutions, droit et société*, nous enseigne que le but de la politique assimilationniste était d'abord l'intégration culturelle, politique et sociale des colonies à la nation française. Dans ce sens, l'objectif de la politique française était basée



sur le principe d'égalité. Ainsi, la France se sentait obligée apparemment d'éduquer la population africaine afin qu'elle accède à la civilisation en transférant en Afrique une autre manière de vivre et la culture française. La conséquence de cette politique pour les colonies était que le peuple colonisé a considéré sa propre culture comme quelque chose qui n'avait pas de valeur et souhaitait vivre comme de la culture française. Cette théorie de l'administration coloniale, l'assimilationisme impliquait l'implantation d'institutions françaises dans leurs colonies afin d'avoir une législation commune.

L'assimilationisme au Sénégal fût abandonné après que des Africains et bien des critiques français aient lancé bien d'idées en référence à la Révolution française de 1789, mais aussi à cause de ses mauvais résultats et aussi à cause des grandes différences culturelles qui existent entre l'Europe et l'Afrique. C'est ainsi qu'une autre doctrine connue sous l'appellation associationisme naquit. En effet, après avoir rencontré plusieurs difficultés pour assimiler la population colonisée, l'administration coloniale avait décidé de remplacer la théorie assimilationniste par celle de l'associationisme. Cette doctrine coloniale étant fondée sur la coopération avec les autochtones plutôt que de les forcer à s'intégrer à la culture française (Hesseling, 1985).

Malgré cette coopération, les conséquences de l'assimilationisme sont restées jusqu'aujourd'hui. Il ne faut pas non plus exagérer, la politique coloniale n'a pas fait que favoriser le déclin du Sénégal, elle a aussi contribué à l'émergence de la démocratie dans ce pays parce que l'administration coloniale lui a laissé toutes les institutions relativement bien organisées et les élections sont organisées sans qu'il y ait trop de

problèmes. Dans une étude effectuée par le Ministère sénégalais de l'éducation, cette volonté de démocratiser le pays est bien réelle. Il se caractérise par un pluralisme politique, un syndicat effectif, des consultations électorales régulières, une presse libre et indépendante, et une société civile active (ONG, mouvements associatifs, etc.). ce pays figure parmi les rares états africains où la passation de pouvoir s'est effectuée à deux reprises et depuis l'accession du pays à l'indépendance sans effusion de sang (MEN-MDCEBLN, 1998).

Aussi, signalons qu'en matière d'exercice de pouvoir, il y a une volonté manifeste de l'État de créer, d'une part, une nation et une culture nationale homogène, d'autre part, d'encadrer les populations pour renforcer leur participation au processus de développement économique et social. Cependant, dans cet effort de rationalité d'exercice de pouvoir<sup>4</sup>, on déplore, l'absence de relais adéquats entre administration et collectivités, posant ainsi un problème à la fois culturel et administratif de responsabilisation des collectivités et donc des autorités locales (MEN-MDCEBLN, 1998).

Au plan démographique, le Sénégal a une population jeune estimée à 9.582.542 habitants et une croissance rapide du taux se situant à 2,8% par an en 2000, à cause de la baisse de la mortalité et un niveau élevé et stable de fécondité (5,7% par femme en âge de procréer) (MEN-MDCEBLN, 1998). Sur le plan culturel, la société sénégalaise est constituée de plusieurs ethnies- au moins neuf dont les plus importantes sont les wolof,

---

<sup>4</sup> Il serait souhaitable que la base ait vraiment à bien s'exprimer et soit réellement représentative dans les sphères du pouvoir pour que la démocratie soit effective au Sénégal, c'est un pas qui doit être encore franchi.

les pulaars, les sereers, les joolas, les mandingues et les soninkés. Les religions les plus répandues sont l'islam (90% de la population), le christianisme et l'animisme.

### *Contexte socio-économique*

La crise qui frappe l'ensemble du continent africain vient de démontrer jusqu'à quel point les différents modèles de développement considérés par la plupart des leaders africains lors des indépendances de leurs pays comme solutions et réponses à tout, se sont révélées inadéquates pour affronter les problèmes spécifiques de ce continent. Or, presque tous ces pays sortant de la colonisation aspiraient rattraper le retard qu'ils croyaient avoir accumulé par rapport aux pays industrialisés en appliquant aveuglement les stratégies de développement initiées l'occident et qui n'avaient aucun rapport avec la réalité africaine (Dumont et Motin, 1982).

Dans cette politique de rattrapage du « lièvre par la tortue », les Etats africains et le Sénégal en particulier, devaient assumer le passage de l'économie de subsistance à la modernisation ou industrialisation, dans un contexte marqué par le manque de recettes en devises pour financer les dépenses (par exemple : services de santé, éducation, transport, agriculture et manque de cadres qualifiés). Que fallait-il faire alors face à cette impasse? Pour tenter de résoudre cette crise, les pays riches, et particulièrement la France, cherchant à se créer des débouchés, avait saisi l'opportunité en accordant de grosses sommes d'argent ou des crédits à leurs anciennes colonies (Sénégal inclus) afin qu'ils puissent acheter leurs produits. Quelle bombe à retardement ! La suite, on la connaît,

après plus de trois décennies d'indépendance, l'inefficacité des politiques mise sur pied a conduit le Sénégal à plonger dans le gouffre de surendettement qui l'a poussé, sous la pression des mêmes bailleurs de fonds, à mettre sur pied le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1979 et dont l'objectif visait de transformer l'économie sénégalaise en profondeur, en réduisant ses dépenses et en augmentant ses recettes, le solde devant contribuer au remboursement de la dette (Diagne, 1984 ; Duruflé, 1994 ).

Cependant, en dépit des efforts de modernisation qui ont été initiés, l'économie sénégalaise, basée sur : la culture du mil et l'élevage de bétail destinés à la consommation intérieure ainsi que la production d'arachide pour l'exportation est demeurée déficitaire et tourne encore actuellement au ralenti. Cette faiblesse de la croissance a également limité l'épargne intérieure et renforcé la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Cette situation caractérisée par la détérioration des termes d'échanges défavorables a entraîné une politique financière inadaptée et à laquelle se sont associées les conditions climatiques défavorables caractérisées par des sécheresses successives, plongeant ainsi l'économie déjà faible dans une crise encore plus grave. En d'autres termes, les politiques initiées par le gouvernement sénégalais, prétendument en vue de relancer la production, améliorer la productivité et créer les conditions d'une croissance vigoureuse, saine et porteuse de développement économique et de progrès social, n'ont pas encore produit les résultats escomptés (BREDA, 2002).

Ainsi le Sénégal, pays qui était relativement stable en Afrique de l'Ouest, a fait une chute brutale en quittant les pays à revenu intermédiaire pour se classer parmi ceux ayant

un revenu faible. Si nous faisons cette démonstration, c'est pour prouver que la crise que traverse le Sénégal est, en grande partie, tributaire des rapports qu'il a eu avec la France lors de la colonisation et c'est une crise structurelle car tout le décor était déjà implanté lors de la colonisation pour qu'après l'indépendance, la métropole perpétue sa main-mise sur les secteurs stratégiques de leur ancienne colonie. Ce modèle néo-colonial de croissance que la France a imposé au Sénégal se démarque par le legs, depuis l'indépendance, d'une économie structurée en une économie de traite, entraînée par la production et l'exportation des produits primaires, et le recyclage des revenus engendrés par ces activités est alors, dans son ensemble, dominé et contrôlé par les étrangers (Duruflé, 1994). Et l'économie sénégalaise orientée vers l'extérieur, subit alors tous les soubresauts de l'économie française qui l'oriente en fait. À ce propos, cette exploitation capitaliste des pays africains par l'Occident n'a pas commencé aujourd'hui, elle remonte à l'époque où les explorateurs européens s'étaient mis à la recherche de matières premières pour alimenter l'industrie européenne naissante (Wallerstein, 1974).

Il faut imputer aussi ces difficultés économiques vécues au Sénégal à un déséquilibre dans la répartition des maigres revenus, source de fortes inégalités sociales dont les conséquences les plus marquantes sont l'exode rural, ainsi que les problèmes d'urbanisation, de santé, de transport, de logement et de l'éducation. Ces différents maux qui rongent la société sénégalaise font partie de ce que l'on appelle « pauvreté ». La pauvreté n'est pas donc absente du Sénégal comme semble l'affirmer parfois la propagande officielle. Les conditions sociales et économiques des populations sénégalaises ne font que se dégrader et deviennent monnaie courante.

Quant au gouvernement, il se trouve dans des difficultés d'apporter des solutions appropriées. En fait, dans la mesure où la grande partie de cette population sénégalaise ne parvient pas à satisfaire leurs besoins fondamentaux, la lutte contre la pauvreté devrait être considérée comme l'un des problèmes majeurs auxquels ce pays est confronté et qui nécessitait une intervention plus rapide. Dans un document portant sur la coopération pour le développement entre le PNUD et le Sénégal, on a dressé un tableau qui présente le Sénégal comme l'un des plus pauvres de la planète en le classant à la 155<sup>ème</sup> position sur un total de 174 pays considérés dans le Rapport mondial sur le Développement Humain (PNUD, 2001). Même si la fiabilité des données recueillies par cette organisme international peut faire l'objet de discussion, il n'en demeure pas vrai que ces données nous éclairent sur certains aspects de la pauvreté qui se traduisent par la détérioration des conditions de vie des populations. En effet, cette pauvreté qui n'épargne aucun pays africain au sud du Sahara, a atteint une vitesse de croisière et d'autres rapports confirment encore constat.

Dans une étude menée par BREDA (2002), on signale qu'à l'heure actuelle, 66% de la population sénégalaise vit en dessous du seuil de pauvreté (1\$ US/jour pour survivre). En 1994, 1/3 seulement était en dessous du seuil de pauvreté ; l'agriculture n'a contribué que de 18% au PIB en 2001 alors que le pays est essentiellement rural avec 50% de la population active, avec une concentration de plus de 80% des pauvres dans ce milieu dont la majorité des habitants sont des femmes.

## *Contexte éducationnel*

Pour les femmes sénégalaises, l'accès à la scolarisation est une ouverture vers une meilleure maîtrise de leur avenir. En Afrique sub-saharienne en général, et au Sénégal en particulier, l'accès à l'instruction est inégalitaire, en partie en raison d'une offre insuffisante d'infrastructures scolaires (Hugon, 1994). Les garçons sont nettement favorisés par rapport aux filles en matière de scolarisation (Clévenot et Pilon, 1996 ; Lange, 1998 ; Clignet, 1994).

Ces inégalités liées au genre sont parmi les plus préoccupantes, particulièrement la sous-scolarisation des filles qui caractérise la plupart des systèmes éducatifs africains. En Afrique, l'absence de politiques spécifiques visant à réduire les inégalités trouve sa source dans le désintérêt longtemps porté à la scolarisation féminine ; la faible scolarisation des filles fût considérée comme l'une des caractéristiques (plus ou moins « naturelle ») des sociétés non-occidentalisées (Lange, 2001). Lange (2001), poursuivant son raisonnement, affirme qu'aux lendemains des indépendances africaines, la scolarisation des filles et la formation des femmes apparaissait comme un thème mineur, l'essentiel visait d'assurer à la fois la relève des cadres coloniaux par des cadres africains (nécessairement masculins) et l'ouverture de l'enseignement primaire au plus grand nombre, sans politique spécifique, destinée à remettre en cause la disparité sexuelle engendrée par les politiques scolaires coloniales.

Cette marginalisation d'une frange de la population, en l'occurrence les femmes, constituait un grain de sable dans la recherche des voies et moyens pour un décollage économique. Comment pouvait-on imaginer se développer en excluant les femmes ? Cette marginalisation en tant que facteur d'exclusion est en elle-même porteuse des germes du sous-développement auto-entretenu. Ce qui est encore plus grave, c'est le fait que cette marginalisation se remarque même dans le secteur de l'éducation. L'enseignement au Sénégal se caractérise par des faibles performances enregistrées, surtout chez les filles et cela, en dépit des progrès réalisés ces dernières années grâce à des programmes spécifiques introduits dans le système. On rencontre cette situation tant dans l'enseignement élémentaire que dans l'enseignement moyen ou secondaire général.

**Tableau 1 : Évolution du taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire pour les enfants âgés de 6-12 ans**

| <i>Années</i>  | <i>1994</i> | <i>1995</i> | <i>1996</i> |
|----------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Garçons</i> | 69%         | 72%         | 75%         |
| <i>Filles</i>  | 52%         | 57%         | 61%         |

**Source : Unesco 1999, p.285**

Comme le montre le tableau ci-dessus, le taux brut de scolarisation au primaire était en 1994, 1995 et 1996 au Sénégal pour la tranche d'âge de 6-12 respectivement de 69%, 72% et 75% pour le sexe masculin. Alors que le taux de scolarisation féminin pour la même tranche d'âge était respectivement en 1994, 1995 et 1996 de 52%, 57% et 61%. Dans la même lancée, MEN dans son rapport montre qu'il y a eu une augmentation des



effectifs qui sont passés de 610 946 élèves en 1987 à 954 758 élèves en 1997, ce qui constitue un accroissement de 53% sur la période. Toutefois, souligne-t-il, que le taux brut de scolarisation est resté inférieur, soit 59,7% en 1997 alors que la moyenne africaine est de 79% avec surtout un taux élevé de 52,2 % des filles sénégalaises non-scolarisées en 1997 (MEN-MDCEBLN, 1998). Concernant l'enseignement moyen, il importe de signaler qu'avec au total 149 439 enfants inscrits en CEM pour cette même année, le taux de scolarisation de la tranche d'âge concernée a été de 21,6%, celui des filles a été de 16,1 %. Par contre le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire général en 1995/96 était de 10,2 % pour les garçons. Celui des filles au cours de la même période était de 6,7 % (MEN-MDCEBLN, 1998).

Pour suppléer aux carences laissées par l'éducation formelle, le gouvernement a instauré le sous-secteur de l'éducation non formelle. Plusieurs définitions de l'éducation non formelle existent, cependant, nous retenons celle donnée par Coombs et ses collaborateurs cités par Diouf et *al.* (2001 : 5) la définit de la façon ci-après :

*« L'éducation non formelle procède d'une activité organisée en dehors du cadre classique de l'école, qui veut communiquer des idées spécifiques, des connaissances, des pratiques et des habiletés en réponse à un besoin prédéterminé ».*

Ce sous-secteur de l'alphabétisation prend en charge les personnes âgées de plus de 15 ans. Cette population connaît un taux d'analphabétisme de l'ordre de 71,8%, atteignant 80% chez les femmes selon les statistiques de l'Unesco sur le Sénégal (UNESCO, 1999).

**Tableau 2 : Évolution du taux d'analphabétisme pour les personnes âgées de 15 ans et plus**

| <b>Années</b> | <b>1980</b> | <b>1985</b> | <b>1990</b> | <b>1995</b> | <b>2000</b> |
|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Hommes</i> | 69,2%       | 65,6%       | 61,6%       | 57,2%       | 52,8%       |
| <i>Femmes</i> | 88,1%       | 85,0%       | 81,3%       | 77,0%       | 72,4%       |

**Source : Unesco 1999, p. 43**

Ce tableau 2 illustre le taux d'analphabétisme masculin au Sénégal pour une population âgée de 15 ans et plus. Celui-ci était de 69,2%, 65,6%, 61,6%, 57,2% et 52,8% respectivement pour les années 1980, 1985, 1990, 1995 et 2000. Tandis que le taux d'analphabétisme féminin pour la même période était de 88,1%, 85,0%, 81,3%, 77,0% et 72,4% respectivement (Unesco, 1999). En 1988, le Sénégal avait le taux d'analphabétisme le plus élevé au monde. Il était de 68,9% dont 78,1% de femmes et 58,8% d'hommes pour la population âgée de 9 ans et plus. En milieu rural, ces taux sont encore plus élevés : 82% des femmes à Diourbel, Tambacounda, Kolda et Louga (UNESCO, 1999).

L'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins d'une économie qui cherche encore ses marques pour être productive et compétitive montre combien le système éducatif sénégalais éprouve des réelles difficultés à s'adapter aux réalités de l'entreprise et du monde du travail. Ce taux élevé d'analphabétisme influence de façon négative sur la vie économique, politique, sociale et culturelle des femmes. Ces femmes analphabètes vivent confinées dans des tâches domestiques et routinières.

L'analphabétisme les condamne à l'ignorance, à l'obscurantisme et diminue leurs potentialités et leurs capacités à pouvoir participer à la vie de la nation dans le sens du progrès et du développement.

Face aux problèmes actuels de la pauvreté dans les pays du Tiers-monde, les femmes constituent une catégorie à haut risque car leur situation ne cesse de se dégrader du jour au jour et l'analphabétisme fait partie de ces maux qui entravent leur épanouissement. Que faudrait-il faire face à cette crise africaine lorsque l'on sait que la grande majorité des femmes n'ont pas de capacités pour affronter les difficultés et deviennent de plus en plus vulnérables ?

Au préalable, il faut s'accorder à admettre que l'analphabétisme est un frein à la réduction de la pauvreté et un facteur de désintégration de la personne à cause de multiples obstacles qu'il engendre pour la bonne participation des femmes à la vie communautaire. Cette situation pose le problème fondamental du statut de la femme et de la jeune fille dans la distribution de la justice sociale en vue de la paix et la concorde communautaire.

La femme sans capital humain solide demeure très peu compétitive sur le marché de travail et est par ce fait, appelée à évoluer dans l'informel peu protégée et souvent soumise aux divers aléas. La femme porteuse de vie est ainsi dépourvue de par la conjugaison des faits culturels et institutionnels de la moindre chance pour une élévation de son statut social. Autrement dit, il est inconcevable que l'on ne pense pas à un

renforcement des capacités de la femme que d'aucuns reconnaissent aujourd'hui comme préalable à son épanouissement et à celui de toute la communauté qu'elle gère. Ne dit-on pas en Afrique, qu'éduquer un garçon, c'est former un individu, mais éduquer une fille, c'est former la nation ? Comment alors concevoir cette marginalisation de la femme, pourtant on prétend souhaiter le développement de la nation ? N'est-ce pas comme on le dit parfois en Afrique, "aimer les œufs en tuant les poules" ?

## **CHAPITRE III : CONDITION FÉMININE AU SÉNÉGAL**

### **1. Statut des femmes au Sénégal**

Nous allons relever, dans cette partie de notre travail, quelques facteurs qui font obstacle à l'épanouissement des femmes sénégalaises. Pour ce faire, nous allons analyser le statut des femmes sénégalaises sur une période allant des années 60 à nos jours, afin de comprendre si l'avènement de la modernité leur avait permis de se prendre en charge.

D'entrée de jeu, quand on observe de près l'évolution de la situation des femmes sénégalaises, on se rend compte que la reconnaissance du statut de la femme comme valeur positive dans cette société pose encore de problèmes, comme il en est de même aussi pour l'ensemble du continent africain, particulièrement au Sud du Sahara. Pourquoi y-a-t-il persistance des préjugés sociaux dans la société sénégalaise? Est-ce le contexte social lui-même qui le permet ? Que faudra-t-il faire pour pallier à cette situation?

En effet, dans beaucoup de pays africains, y compris le Sénégal, les barrières juridiques défavorisant la promotion de la femme étaient très visibles. Mais au Sénégal, avec l'évolution démocratique et politique, l'influence de l'environnement international et le dynamisme des associations de droits de la femme, ainsi que l'environnement juridique sénégalais devenu favorable à la protection des droits des femmes, on remarque des améliorations considérables dans ce domaine. Cependant, en dépit de ces progrès spectaculaires réalisés, surtout avec l'arrivée du Président Diouf au pouvoir en 2001,

quelques obstacles existent encore paraît-il. Selon Ndiaye (1999), des obstacles subsistent au niveau de l'application des droits reconnus qui tiennent souvent à des résistances culturelles, à des tabous. Ceci montre que les rapports sociaux entre hommes et femmes sont d'abord encrés ou exprimés dans les règles coutumières ainsi que dans la législation d'une société donnée. De cette manière, ces coutumes et législations peuvent, selon leurs contenus, contribuer à l'établissement d'un équilibre ou, dans le cas contraire, à augmenter le déséquilibre de l'un ou de l'autre sexe. Autrement dit, ces législations et coutumes sont très capitales car elles sont, de par leur nature, de modèles de référence pour les individus membres d'une société dont elles orientent ainsi le comportement et attitudes (Ndiaye, 1999).

Face à ce cercle vicieux, une femme qui ne jouit pas de tous ces droits ou qui fait l'objet de discrimination dans la société où elle vit aura des difficultés sérieuses pour faire entendre sa voix. Ces discriminations dont les femmes subissent entravent, de ce fait, leur participation à la vie politique, sociale, économique, culturelle et freinent en même temps l'accroissement du bien-être de la société et de la famille dans lesquelles les femmes jouent un rôle prépondérant (BA, 2002). Pourtant, quand on regarde la part des contributions au développement du pays, certains chercheurs à l'instar de Sarr (1997) pensent que les tâches qui sont accomplies par les femmes sont multiples par rapport à celles effectuées par leurs homologues hommes. Ainsi, ces tâches peuvent varier notamment en fonction de l'âge, de l'origine géographique, ethnique, sociale et de l'appartenance de classe. Ces tâches peuvent aller de l'entretien matériel et moral de la famille à la participation à la production agricole, artisanale et à l'activité de

transformation, et de commerce, etc. En dépit de cette contribution des femmes, l'autorité de la famille incombe encore et toujours à l'homme. Cette prééminence du masculin est-ce un fait de hasard ou une construction de la société dominée par les hommes ?

Dans cette logique, une femme ne peut pas se prévaloir d'être chef de famille, à l'exception de certains cas particulier bien établis par la société. Cela se vérifie notamment dans bien des cas. On pourrait prendre par exemple le cas de l'héritage, alors que la terre constitue un facteur de production essentiel surtout dans le milieu rural du Sénégal, les femmes n'héritent, dans l'ensemble, ni de la propriété, ni du droit d'usage Sow (1991). Quelle partialité?

Dans une autre étude menée toujours par Sow (1991) sur *Le pouvoir économique des femmes à Podor* (au Sénégal), il a été établi qu'hormis les 1,4% de femmes qui ont reçu de leur conjoint, une parcelle à cultiver pour leur propre compte, aucune femme n'avait déclaré être propriétaire d'une propriété foncière (Sow, 1991). Toutefois, avec l'arrivée au pouvoir de M. Abdoulaye Wade, des changements en profondeur sont en cours dans le pays. Selon BA (2002), la nouvelle constitution sénégalaise publiée dans le journal officielle de 2001 contient une disposition qui consacre le droit des femmes à disposer de la propriété foncière, contredisant ainsi l'idée de l'auteur précité. Faudra-t-il attendre pour voir réellement si cela pourra se matérialiser, car dans la constitution du Sénégal (cité par Ndiaye, 1999) au terme de l'article 1 alinéa 7, il est stipulé que la République du Sénégal assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction

de sexe, de race, de religion et tous les êtres sont égaux en droit. Mais cela n'a pas empêché la discrimination subie par cette frange de la population, que sont les femmes.

Une autre réflexion qui provient de Fall (1994), essaye de donner certaines astuces à l'objet de notre questionnement sur le statut de la femme au Sénégal. En effet, dans son article « Femme et pouvoir dans les sociétés sénégalaises », cette chercheuse fournit quelques explications à ce sujet en signalant l'absence d'un statut unique de la femme dans les sociétés Wolof, Hal Pulaar, Serer et Joola. En effet, poursuit cette auteure, ces femmes se distinguent par leur milieu culturel, leur évolution historique et géographique. Dans la même lancée et par opposition à la région du sud du Sénégal qui est habitée par les Joola, Sow (1995) nous montre dans son étude portant sur « Les femmes et la terre : étude de la tenure foncière au Sénégal », qu'au Sénégal les situations en ce qui concerne les femmes ne sont pas homogènes et qu'elles varieraient selon les traditions ethniques, les activités économiques exercées par les femmes et des flux migratoires en cours dans la région.

Dans un échantillon prélevé auprès de 800 paysannes représentatives de plusieurs ethnies sénégalaises (Joola, Wolof, Serer, et Mandeng), Sow (1995) a constaté que 80% d'entre-elles étaient engagées dans des activités de production agricole. Sur 800 femmes, 726 personnes étaient mariées, 10 célibataires, et les autres veuves ou divorcées, il s'est avéré que 91, 38% des femmes vivaient dans une concession sous l'autorité du mari ou d'un parent Sow (1995 : 20). À la suite de cette enquête menée par la même auteure, il a été constaté que les paysannes de la Basse-Casamance, au Sud du Sénégal, monopolisent



le gros de l'activité de production du riz; elles appartiennent à l'ethnie Joola et sont reconnues pour leur relative autonomie dans le cadre de cette culture (Sow 1995 : 21).

De ce qui précède, il devient de plus en plus clair que le statut de la femme sénégalaise est tributaire d'un certain nombre de facteurs dont les coutumes ou traditions ancestrales, les facteurs sociaux et même culturels du milieu. Le Sénégal étant un pays qui tend à respecter les valeurs traditionnelles, les pratiques sociales reflètent bien cette réalité de choses (CERPOP/Réseau, 1997). Dans ce contexte, la femme doit avoir l'autorisation préalable de son mari, avant d'entreprendre toute activité en dehors du ménage. Aussi, les femmes, par souci du respect des coutumes du milieu et pour se protéger des préjugés sociaux, intègrent ce paramètre dans toutes les démarches qu'elles entreprennent. Cette idée de représentation du mari comme autorité supérieure est tellement ancrée dans les mentalités que les femmes, même si elles ont en charge la totalité des besoins du ménage, se refusent systématiquement l'appellation de chef de famille (Mbow, 1996). Pour toutes les raisons que nous venons de décrire, les femmes vivent à « capacités » réduites, ce qui comporte un impact négatif sur leur bien-être. Les femmes sont donc victimes de contraintes sociales et culturelles.

Plusieurs autres recherches ont abouti à la conclusion selon laquelle les contraintes sociales des femmes dérivent des rapports de genre. Les études entreprises au Sénégal (Sow, 1991 ; Diouf, 1993 ; Sarr, 1997) ont révélé que, par son statut social, la femme fait face aux obstacles qui bloquent son intégration au processus de développement. La femme est responsable des tâches dites de « reproduction » à savoir la

transformation et la préparation des aliments, les corvées d'eau et de bois, les soins aux enfants et au mari (Piron, 1989). Gaye (1993) va plus loin en ajoutant que ce travail des femmes pourrait s'évaluer entre 16 heures et 18 heures par jour. La conséquence directe est le manque de temps pour effectuer d'autres activités en dehors du cadre domestique dans lequel elles évoluent. Prédisposée à accomplir des tâches précises, la jeune fille est souvent exclue de tout enseignement autre que celui de la préparation aux activités domestiques. Cette situation explique aussi pourquoi on a un taux très élevé d'analphabètes chez les femmes sénégalaises (Sow, 1991 ; Sylla, 2001). Dans une étude menée en milieu Toucouleur (au nord du Sénégal), certains chercheurs, en l'occurrence Diouf (1993) ont fait remarquer que dans ce milieu la grande majorité de femmes ont un taux élevé d'analphabétisme, ce qui renforce davantage leur exclusion. Cet analphabétisme, on l'a dit, entraîne chez les femmes une capacité technique limitée, défavorable à l'élaboration des projets viables, à leur suivi et à leur évaluation. D'où une faible représentativité, voire leur absence quasi-totale des instances de décision du pays.

**Tableau 3 : Faiblesse de la participation des femmes aux instances de décision**

| <b>Fonction</b>                                          | <b>% par rapport au total</b> |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <i>Conseillères municipales</i>                          | 9,09                          |
| <i>Femmes députés : 8<sup>e</sup> législature (1993)</i> | 10                            |
| <i>Femmes chefs de la communauté rurale</i>              | 1                             |
| <i>Femmes chefs de villages</i>                          | 0                             |

**Source : Répertoire des GPF au Sénégal (1997), SIOAF.**

Nous pouvons préciser que cette partie a été consacrée à l'analyse de quelques facteurs qui bloquent l'épanouissement de la femme sénégalaise. Nous pouvons retenir que sur le plan culturel, c'est le modèle familial qui est en jeu : inégalité entre les statuts et les rôles sociaux des sexes, et difficultés sur le partage de pouvoir. Les rapports entre les sexes consacrent l'autorité masculine et les femmes sont obligées de négocier leur participation au pouvoir à travers les rôles qu'elles jouent dans l'entretien matériel et moral de la famille. En plus, lorsque ces femmes deviennent soutien exclusif de la famille, elles renforcent les espaces de pouvoir que leur délimite la culture. Dans ces conditions, on peut attribuer la plupart des contraintes subies par les femmes à ces rapports de domination et d'inégalité établis entre les sexes : discrimination en matière d'éducation, difficultés d'accéder aux ressources matérielles et financières, à bénéficier des intrants économiques et technologique, etc.

En conséquence, on ne peut pas s'étonner que les femmes se fassent moins remarquer dans les domaines-clés du développement malgré leur nombre élevé par rapport aux hommes et leur active participation dans les travaux domestiques. Ces femmes jouissent peu de protection.

## **2. Entrepreneuriat féminin au Sénégal**

Avant d'aborder ce point, il nous paraît essentiel de dire que peu de recherches ont été menées sur la contribution des femmes sénégalaises à la vie économique du pays. Cette absence de légitimation est encore une preuve du peu d'intérêt que les responsables

des politiques nationales accordent à cette problématique dans leur planification pour le développement du pays. Si les femmes ne font pas l'objet de réflexion, comment pourra-t-on proposer des solutions appropriées à leur situation ?

Face à tous ces obstacles qui empêchent l'intégration effective des femmes sénégalaises au sein de la société, obstacles qui témoignent d'abord de l'inexistence des politiques sociales cohérentes et ensuite, à cause des perturbations sociales et économiques encourues, les femmes n'ont pas d'autres choix que de développer une stratégie de survie qui se traduit par l'émergence dans l'économie informelle qui est aussi un sous ensemble de l'économie solidaire, dans une recherche d'alternative pour le développement. Ceci nous conduit à une série de questionnements afin d'identifier les caractéristiques réelles de ce secteur. Qu'est-ce que l'économie informelle ? Quelle en est sa spécificité ? Y-a-t-il des barrières pour émerger dans ce secteur ? Est-ce que l'économie informelle est productrice des solidarités et quelles stratégies adopter pour qu'elle soit viable ? Pourquoi se préoccuper de l'expansion ou de la permanence de l'économie informelle ? Quels liens entretient-elle avec l'économie formelle ? Quelle est la typologie de l'économie informelle et quelles en sont ses caractéristiques ? Pourquoi les femmes se déploient en majorité dans ce secteur ?

Notre préoccupation dans ce travail n'est pas de répondre de façon précise à toutes ces interrogations. Celles-ci visent tout simplement à problématiser les enjeux de cette économie informelle qui tente d'explorer les pistes alternatives et dans ce contexte, de situer la place de la femme sénégalaises afin de comprendre si les espaces

économiques définies comme économie informelle renforcent leurs capacités. C'est dans ce cadre que s'insère aussi le projet PAPA.

De l'ensemble des réflexions, d'inspirations variées et d'inégale valeur, il ressort que l'économie informelle soulève encore des polémiques parmi les spécialistes des politiques de développement. Autrement dit, apparue en Afrique vers les années soixante-dix, l'économie informelle est vue par certains chercheurs comme étant un secteur qui semble être trop disparate, trop hétérogène, pour que la notion soit utile et beaucoup d'entre eux croyaient à sa disparition (Peattie, 1987). Mais après plusieurs années, force est de constater que ce secteur ne fait qu'accroître au jour le jour et entretient des rapports étroits avec le secteur formel.

À cet égard, plusieurs tendances se dégagent dont entre autre, les dualistes, les structuralistes et les légalistes. Pour les dualistes, l'économie informelle est un secteur marginal distinct, sans liens directs avec le secteur formel, qui constitue une source de revenus ou un filet de sécurité pour les catégories pauvres (BIT., 1975). Pour ce courant de pensée, si l'économie informelle a survécu jusqu'aujourd'hui, c'est parce que le développement industriel, aussi bien que la croissance économique ne parviennent pas à absorber ceux qui y travaillent. Pour le courant d'obédience structuraliste, c'est l'économie informelle qui dépend de l'économie formelle (Castells et Portes cité par Chen et Carr, 2002). Selon les partisans de cette tendance, souvent les capitalistes accordent une grande importance à l'économie formelle parce qu'ils cherchent à affaiblir

les relations d'emploi et tenir la main-d'oeuvre de l'économie informelle dans la dépendance en vue d'abaisser le coût du travail et d'améliorer leur compétitivité.

Enfin, quant au courant légaliste, les tenants de ce mouvement conçoivent l'économie informelle comme étant une réaction rationnelle à l'excès de réglementation imposée par l'administration (de Soto, 1994). D'après leur analyse, les entreprises qui oeuvrent dans ce secteur le font dans le but de comprimer leur coût et accroître leur richesse. Donc pour les légalistes, les entrepreneurs du secteur informel assument leur propre pouvoir, leur faculté de choix, en choisissant ces activités pour éviter les barrières créées par l'État.

Toutefois, il importe de noter que malgré le clivage qui semble exister entre le secteur formel et le secteur informel (font partie de l'économie populaire), ceux-ci se côtoient entre-eux et font tous face à des critiques sévères de la part de certains spécialistes en développement qui n'apprécient pas leurs méthodes de travail. À ce propos, certains auteurs, en l'occurrence Dignard et Havet (1995), parlant des organisations caritatives et celles à but lucratifs avancent :

«On the one hand, the programs run by charitable organizations are under attack because they are perceived as too expensive for wide-scale replication, and as too broad because they pretend to treat the societal context of entrepreneur as well as her enterprise, and often view empowerment as important as income».

Toujours d'après Dignard et Havet (1995), se référant aux écrits de House (1984) portant sur des organisations à but lucratif, ils pensent que ces organisations ne parviennent pas à adresser le problème de la pauvreté et insistent surtout sur la croissance économique et l'expansion de l'entreprise par l'embauche de plusieurs travailleurs comme critère de succès, marginalisant ainsi les petites entreprises dont la performance n'est pas bonne et dont la majorité des membres sont pour la plupart des pauvres.

Pour revenir à notre débat sur le secteur informel, disons qu'au Sénégal, celui-ci représente une proportion assez importante de l'emploi et de la production et les femmes y occupent une place importante. Partant de cette constatation, pouvons nous dire que l'économie informelle est l'apanage des pauvres ou des femmes en général ? Au Sénégal, les entreprises dirigées par les femmes et opérant dans le secteur informel se sont développées au cours de dernières années. Ce phénomène, bien connu également dans la grande partie des métropoles africaines, se manifeste notamment à travers les formes originales d'associations populaires occupant une part importante de l'espace sociale : par exemple les tontines.

Au Sénégal les femmes, avec leur esprit de « débrouillardise », ont pris des initiatives en faisant des cotisations qui leur ont permis de se lancer dans le secteur informel afin de couvrir leurs besoins économiques et sociaux ( Sarr, 1997). Dans ce cas, le secteur informel ou l'économie informelle est créatrice de solidarité car les relations qu'entretiennent les différents membres sont des relations de parenté, différentes de celles d'un patron avec son travailleur. Et, comme on vient de le voir, sur le plan de

financement, l'économie informelle est une économie d'autofinancement, dont les relations de solidarité entretiennent peu de liens avec le système bancaire.

Dans une étude qui a été menée au Sénégal par Sarr (1997) sur les femmes chef d'entreprises révèle, preuve à l'appui, comment les femmes, ont modifié les mécanismes de fonctionnement des structures de solidarité traditionnelles pour satisfaire à leurs besoins sociaux et économiques, et comment elles sont parvenues à mettre en place des structures financières capables de résoudre les difficultés de tous ordres qu'elles rencontrent dans leur vie quotidienne. Ces structures sont communément appelées « tontines ». Ces dernières, permettent aux femmes de verser une somme déterminée selon un calendrier (journalier ou hebdomadaire ou mensuel) à une personne tour à tour (Sarr, 1997 ; Le Bris et *al* 1998).

Ces solidarités primaires ont permis la mise en place de micro-entreprises locales, puis d'un capital financier permettant aux femmes de se lancer dans des activités économiques et de faire face aux besoins sociaux. La tontine s'est transformée ainsi petit à petit jusqu'à devenir un outil d'investissement ou de production du capital par la mise sur pied d'activités économiques. Chris (cité par Delveltere et *al.* (1999), dans son article qui s'intitule « L'émergence d'un mouvement mutualiste au Sud » reconnaît que les mouvements associatifs ont un apport positifs à la communauté, parmi lesquels on trouve sa contribution à la mobilisation des ressources, à une sécurité sociale de qualité, ce sont des instruments d'équité et de justice, et aussi, ils contribuent à la promotion du bien-être général et à l'intégration sociale des membres



Mahieu (1990) qui a effectué une étude sur les ménages urbains à Abidjan, montre que les transferts communautaires financiers représentent 10% du revenu d'un ménage urbain, sans oublier les dons en nature. Cette affirmation de Mahieu a poussé certains chercheurs comme Marie (1995) à affirmer que le ressort profond de la solidarité, et plus fondamentalement, du lien communautaire est une logique de dette.

À leur actuelle, les femmes sénégalaises, ont beaucoup émergé dans le secteur informel et certaines d'entre-elles devenant même des chefs d'entreprises grâce à leur ingéniosité. Si elles se montrent si persévérantes et déterminées, les femmes sénégalaises, malgré leur taux élevé d'analphabétisme, que d'exploits ne pourraient-elles pas réaliser, si elles avaient toutes l'information et la formation requise ? Si l'on regarde bien les activités des femmes entrepreneures du Sénégal opérant dans le secteur informel, on se rend compte de leur l'apport considérable à l'économie du pays.

**Tableau 4: Secteurs d'activités des entrepreneures**

| Secteurs d'activité | Nombre     | %          |
|---------------------|------------|------------|
| <i>Commerce</i>     | 95         | 36,7       |
| <i>Artisanat</i>    | 54         | 20,8       |
| <i>Agriculture</i>  | 22         | 8,3        |
| <i>Pêche</i>        | 18         | 6,9        |
| <i>Service</i>      | 14         | 5,4        |
| <i>Enseignement</i> | 11         | 4,2        |
| <i>Élevage</i>      | 40         | 3,9        |
| <i>Industrie</i>    | 8          | 3,1        |
| <i>Autres</i>       | 27         | 10,4       |
| <b><i>TOTAL</i></b> | <b>289</b> | <b>100</b> |

**Source: Enquête réalisée par Sarr auprès des femmes entrepreneures sénégalaises en 1997, p. 100**

Comme on peut le constater dans ce tableau 4, la participation des femmes entrepreneures aux différentes activités génératrices de revenus est très remarquable. Pour Coordonier (1987) qui a fait une recherche dans le secteur informel, les entreprises dirigées par les femmes est la poursuite des activités domestiques traditionnelles. Dans son étude, elle a trouvé que les activités traditionnellement pratiquées par les femmes prédominent encore chez les entrepreneures. Elle a aussi révélé que peu sont des femmes qui font de l'entrée dans les secteurs à prédominance masculine comme l'industrie.

Ce que cette auteure (Coordonier) oublie c'est le fait que la situation des femmes africaines est presque analogue en ce qui concerne leur statut social. Elles constituent une catégorie de la population qui cherche encore à s'autodéterminer vis-à-vis de l'emprise ou de la domination des hommes. C'est ainsi que Simon (2003), parlant du défi du vingt-unième siècle lancé aux femmes entrepreneures Taiwanaïses dans son ouvrage qui s'intitule : Sweet and Sour : Life-Worlds of Taipei Women Entrepreneurs, ne partage pas l'idée évoquée par Coordonier. Dans sa conclusion, il nous fait remarquer qu'il faut éviter d'imposer partout au monde la vision de pensée selon laquelle toutes les femmes des pays du sud cherchent à émerger dans l'entreprenariat pour subvenir à leurs besoins (Simon, 2003 :220). Selon lui, de fois ces femmes s'embarquent dans ce genre d'activités à faible productivité et exigeant un petit capital initial non pas parce qu'elles le souhaitent mais parce qu'elles sont pauvres (Simon, 2003 : 220). Cette situation trouve son soubassement dans les inégalités sociales qui existent encore dans notre société.

D'autres études menées au Sénégal ont prouvé le contraire de ce qu'affirme Coordonier. En effet, bon nombre d'académiciens trouvent que les femmes entrepreneures commencent à émerger dans presque tous les domaines, même sur l'échiquier politique. Selon Ndiaye (1997), les femmes constituent la majorité de la population rurale et participent aux activités de commerce à hauteur de 95%. Les activités des femmes sont aussi perceptibles dans le secteur de l'artisanat où elles occupent 54% d'effectifs (Sarr, 1997). Quant aux formations forestières, elles constituent la principale source pour la satisfaction des besoins en énergie des populations rurales et urbaine. C'est un secteur de prédilection des femmes pour l'exploitation des produits de cueillettes (les

fruits, racines, gomme, résine, etc.), pour l'alimentation, le petit commerce et la pharmacopée. En effet, d'après Ndiaye (1998), 98% des acteurs de ce secteur sont des femmes.

Ce succès enregistré par les femmes dans le secteur informel ne va pas sans difficultés. Sur le pan économique, nous l'avons dit au début de cette partie de notre recherche, que les activités des femmes subissent les contre-coups de la crise que traverse le Sénégal depuis des décennies, crise qui contraint les banques à ne financer que les activités qui cadrent avec leurs priorités. Aussi, des contraintes liées aux difficultés d'accès aux crédits et aux matières premières amplifient davantage l'incertitude des femmes et de leurs initiatives.

En plus de la réticence des banques à leur octroyer des financements substantiels, les femmes chefs d'entreprises ne peuvent bénéficier de la couverture en cas de catastrophe, ou autres aléas imprévus ; alors qu'elles s'investissent dans les activités proches du secteur primaire, à savoir l'agriculture et la pêche, lui-même aux caprices climatiques. Généralement la plupart de ces femmes ne savent pas et n'ont pas la possibilité de souscrire aux assurances pour protéger leurs activités, par manque de moyens ou soit par pure ignorance et souvent elles n'ont aucun moyen leur permettant de remonter leur entreprise (BREDA, 2002). Ces tracasseries qu'on rencontre dans le secteur informel renforcent la confusion et le doute dans le chef des femmes du fait que beaucoup de gens lient l'informel à ce qui est illégal (BREDA, 2002).

Pourtant, et Latouche (1991 : 116), a raison de rappeler pour sa part que l'informel ne doit pas être réduit à sa plus simple expression de non-légal ou non-enregistré, ou non-enregistrable. Selon lui, ces entreprises de type informel, en dépit de leur nature juridique, environnementale ou culturelle, remplissent bien des rôles de soutien de l'économie qui est en crise. Les derniers effets pervers, à part ce que nous venons de mentionner, concernent certaines barrières d'entrer dans le secteur informel sénégalais. Souvent on a tendance à croire qu'il est facile pour tout un chacun de réunir un peu d'argent pour directement se lancer dans les affaires, parce qu'il s'agit d'un secteur non réglementé, pense-t-on. D'après Abdoulaye Niang : « Dans une société très segmentée comme le Sénégal, plusieurs barrières existent pour commencer une activité dans le secteur informel, parmi lesquelles on trouve l'ethnicité et le phénomène des castes où quelques tribus ou clans seulement ont droit d'exercer certaines activités; ensuite, pour certains métiers, les compétences techniques sont exigées et enfin il y a le clientélisme qui existe au sein de l'administration»<sup>5</sup>.

Ces exigences constituent un blocage à l'épanouissement non seulement des femmes qui cherchent à entreprendre leurs activités dans ce domaine, mais aussi la nation tout entière. Signalons une autre difficulté, les secteurs d'activités occupés par les femmes chefs d'entreprises au Sénégal relèvent du domaine de la consommation locale qui, au cours de ces dernières années, entretient des liens et se chevauche avec le marché

---

<sup>5</sup> Propos recueillis auprès du Prof. Abdoulaye Niang, Directeur Adjoint U.F.R L.S.H, Fondateur et Directeur de Publication de la Revue sénégalaise de sociologie, lors de son intervention au colloque international sur la mondialisation et le développement local qui s'est tenu du 24 au 25 septembre 2003 à l'Université du Québec à Hull (UQAH).

mondial. Dès lors, la réussite de ces entreprises dépend en grande partie de l'importance de ce que la population accorde à l'utilisation de ces produits locaux.

En somme, il apparaît clairement que l'entrepreneuriat féminin au Sénégal fait partie intégrante du domaine qu'on appelle ces derniers jours « Économie sociale Solidaire ». Celle-ci est composée par les acteurs de la société civile travaillant dans l'entrepreneuriat à la base ou dans le collectif et parmi lesquels on rencontre les ONG de développement, les mutuelles d'épargne et de crédit, associations des femmes et de jeunes, PME, associations des commerçants/es, syndicats, coopératives artisanales et artistiques, organisations paysannes, etc. (Bah, 2003).

Nous avons souligné en passant que nous assistons aujourd'hui à une prolifération de toutes sortes d'organisations et entreprises dirigées par les femmes sénégalaises et qui sont aptes à innover pour faire face à la crise économique que traverse le pays. De cette innovation, résulte de bons fruits parmi lesquels on trouve la conciliation de l'économie et le social, l'apparition de nouvelles formes de solidarité et la cohésion sociale.

Cet esprit de débrouillardise que fait montre les femmes entrepreneure sénégalaises doit être encouragé parce qu'il s'insère bien dans le dispositifs locaux en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion auxquelles elles font face. Ainsi, Dignard et Havet (1997) sont de la même avis que ces activités des femmes doivent être encouragées parce qu'elles sont source de solidarité ou d'affinité entre les membres du groupes,

lesquels remplissent diverses fonctions qui sont entre autres : le service d'épargne et de crédits, offre une opportunité pour la création de différents services dans la communauté et ensuite ces groupes constituent un réseau d'information et participent au renforcement des capacités des membres. À cela, ajoutons que le Sénégal est l'un des rares pays africains qui essayent d'entreprendre des actions visant à promouvoir les femmes. L'alphabétisation de PAPA et la création du ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en 1990 pour ne citer que ces exemples, sont des preuves qui illustrent les efforts du gouvernement dans sa politique de promotion de la femme.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉTUDE ET ANALYSE DU PROJET PAPA.**

#### **1. Priorités de l'ACDI**

##### *Politique de l'ACDI sur la réduction de la pauvreté*

L'ACDI avait publié en 1996 sa politique en matière de réduction de la pauvreté en réaction au nouveau mandat de l'APD tel qu'exprimé dans l'énoncé de politique étrangère de 1995. Cette politique veut fournir un cadre et des orientations dans les six domaines de programmation prioritaires pour la nouvelle APD. Dans ce document, l'ACDI fait une distinction entre la réduction et le soulagement de la pauvreté (ACDI, 1996). Par soulagement, on entend les mesures de secours à court terme visant à assurer la survie des pauvres. Tandis que la réduction de la pauvreté signifie une diminution durable du nombre de pauvres et aux facteurs structurels du phénomène. La réduction de la pauvreté vise essentiellement à améliorer l'accès des pauvres aux ressources économiques, sociales et naturelles ainsi qu'à la prise de décisions, à accroître leur contrôle sur ces ressources et les avantages qu'ils en retirent (ACDI, 1998).

Pour mettre en œuvre cette politique, on prévoit la préparation d'un document de « profil de la pauvreté » et de « stratégies de réduction de la pauvreté », par pays ou par



région. Ce document constitue un guide pour la programmation. Dans sa stratégie de programmation, l'ACDI s'est fixée les obligations suivantes : traiter les causes profondes et les facteurs structurels de la pauvreté, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration des capacités humaines et productives des pauvres et sur l'élimination des obstacles à leur participation à la société ; adopter une stratégie à plusieurs niveaux (individus, collectivités, institutions), adopter une approche à trois volets (programmes ciblés sur la réduction de la pauvreté, l'intégrant la réduction de la pauvreté, l'intervention sur le plan des politiques nationales et internationales) ; associer la croissance économique et les investissements sociaux, en reconnaissance du fait que la croissance économique n'entraîne pas forcément la réduction de la pauvreté ; satisfaire les besoins fondamentaux : éducation de base en particulier, et surtout l'éducation des filles qui représente l'instrument de développement le plus rentable, assurer la sécurité alimentaire; promouvoir des méthodes participatives et enfin, former des réseaux et susciter l'engagement des gouvernements (ACDI, 1998).

### ***Stratégie régionale de l'ACDI en Afrique de l'Ouest***

Cette stratégie propose de centrer l'action sur trois thèmes majeurs : le développement social (besoins fondamentaux, bonne gouvernance et communication), la croissance économique (secteur privé, coopératives et services d'infrastructures) et enfin la gestion des ressources renouvelables. Jusqu'en 2000, 45% du budget étaient consacrés au développement social (dont 35% aux besoins fondamentaux), 35% à la croissance économique et 20% à la gestion des ressources renouvelables (DGAMO, 1995).

En plus de cette concentration thématique, la DGAMO propose de canaliser ses interventions en Afrique de l'Ouest dans trois pays : le Sénégal, le Ghana et le Mali, bien que des interventions de plus petite envergure aient lieu ailleurs. Ce faisant, la DGAMO respecte les consignes de la politique étrangère de 1995, qui recommandait que l'APD cible un nombre plus restreint de pays, dans un souci d'efficacité accrue. Parmi les autres éléments du cadre stratégique régional, on peut mentionner : le ciblage des femmes et des jeunes ; le souci de favoriser la coopération et la paix entre les différents pays d'Afrique de l'Ouest ; la volonté d'établir une collaboration étroite avec les autres bailleurs de fonds, notamment avec la France ; l'appui de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans le Sahel ; le désir de resserrer les liens entre la société civile canadienne et celle des pays de la région ; l'engagement d'améliorer les programmes de population et de prendre en compte l'environnement et enfin la promotion des intérêts du secteur privé canadien (DGAMO, 1995).

## **2. Présentation du projet PAPA.**

Pour répondre aux questions de recherche nous avons pris comme étude de cas le Projet d'Appui au Plan d'Action pour l'alphabétisation et l'éducation non-formelle au Sénégal. Ce projet a été initié par le gouvernement sénégalais et bénéficie de l'appui financier du Gouvernement canadien par l'entremise de l'ACDI.

## ***Objectifs***

L'objectif final de ce projet consiste à diminuer le taux d'analphabétisme des jeunes et des femmes qui vivent dans les régions les plus défavorisées du Sénégal en appuyant le gouvernement sénégalais dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique d'alphabétisation. Cet appui passe par l'implantation d'activités d'alphabétisation et d'expérimentation de modèles alternatifs d'éducation et par le renforcement d'une part, du ministère de l'éducation dans ces capacités de pilotage du secteur et de l'autre, le renforcement des opérateurs dans leurs capacités de formation des populations analphabètes (MEN., 2002).

## ***Contexte et bien-fondé du projet***

Le taux d'analphabétisme de la population active du Sénégal est estimé à 73%. Ce taux n'exprime pas les importantes disparités sexuelles et régionales. En effet, le taux d'analphabétisme féminin avoisine les 82%. Tandis que celui des hommes est chiffré à 62%.

Au volet des disparités régionales, des régions telles que Kolda, Tambacounda, Louga et Diourbel affichent d'une manière globale un taux d'analphabétisme supérieur à 80%. En grande partie la cause de cette situation provient du mauvais fonctionnement du système éducatif formel. Plusieurs indicateurs montrent qu'avec ce mauvais fonctionnement, il n'est pas aisé d'arriver à une éducation pour tous. L'indicateur le plus important est le taux brut de scolarisation. *Cet indicateur montre une baisse de 58 à 54%*

en 1994 alors qu'au même moment s'accroît le chiffre d'enfants à scolariser (MEN, 2002 : 000504).

Devant cette situation, le ministère chargé de l'éducation de base et des langues nationales (MDCEBLN) du Sénégal, avec le soutien de l'agence canadienne de développement international, a entrepris depuis 1990 une démarche qui visait à définir une nouvelle politique permettant de faire face au problème de l'analphabétisme. Cette nouvelle politique est fondée sur une approche de partenariat connue sous le nom de l'approche "faire-faire". Cette approche s'appuie sur les ONG, les associations et sur les opérateurs plutôt que sur les structures gouvernementales (MEN, 2002).

### ***Description du projet***

Le projet a concentré ses efforts sur trois composantes que sont : la composante soutien aux actions, la composante renforcement des capacités nationales et la composante support aux structures de concertation.

1)- La première consiste en la mise en œuvre de programmes visant l'alphabétisation fonctionnelle, et l'expérimentation de modèles alternatifs d'éducation pour les jeunes de 9-15 ans exclus du système d'éducation formel. Plus de la moitié du budget (60%) est consacrée à cette composante. Les fonds alloués à cette composante permettent de soutenir les initiatives des opérateurs qui ont pour mission la réalisation des programmes d'alphabétisation, les modèles alternatifs, la production de matériel pour la post-

alphabétisation. Pour l'obtention d'un financement, chaque opérateur présentant une requête aux gestionnaires du projet pour examen.

En bref, pour le volet alphabétisation, les extrants attendus pour cette composante étaient : l'alphabétisation de 200 000 analphabètes dont 130 000 femmes pour le développement de modèles alternatifs, 6000 élèves âgés de 9-15 ans formés à la fin du projet pour le volet post-alphabétisation pour l'enrichissement d'une presse régionale écrite en langues nationales et la mise en valeur du patrimoine écrit national (MEN, 2002).

2)- La deuxième composante quant à elle vise l'amélioration de l'expertise, du ministère chargé de l'éducation de base et des langues nationales du Sénégal dans son rôle d'orientation, de coordination, de planification, de suivi et d'évaluation. Elle vise aussi l'amélioration de l'expertise des opérateurs dans leurs capacités d'initiatives et de livraison de programmes du point vue qualitatif et quantitatif. Les stratégies retenues pour permettre le renforcement des capacités nationales sont la recherche-action et la formation (MEN, 2002). L'organisation de six séminaires de formation, de dix stages de formation de dix mois à l'intention de quelques agents du ministère chargé de l'éducation de base et des langues nationales (MDCEBLN) du Sénégal et de quelques opérateurs, l'équipement et le fonctionnement d'un centre de ressource, sont les extrants attendus de la deuxième composante.

3)- S'agissant de la troisième composante, le principal extrant attendu est une structure de concertation. Ici, le projet s'appuiera sur le comité national des opérateurs en

alphabétisation, le fonctionnement des structures propres aux différents opérateurs évoluant sur le terrain. Aussi, le projet soutiendra le comité national de concertation et d'appui technique (MEN, 2002).

### ***Envergure et coût***

Ce projet qui a démarré en 1996 s'est étendu sur une période de cinq ans c'est-à-dire devait s'achever en 2001 et son coût de réalisation était estimé à environ 15 millions de dollars provenant d'une coopération bilatérale de l'agence canadienne de développement international. Les intrants financiers du projet se répartissaient conformément au canevas ci-dessous :

**Tableau 5 : Répartition des intrants financiers du projet**

| <b>COMPOSANTES DU PROJET</b>                                 | <b>MONTANT ALLOUÉ</b>   |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|
| <i>Soutien aux actions</i>                                   | 8 935 135 \$            |
| <i>Renforcement des capacités nationales</i>                 | 1 620 135 \$            |
| <i>Support aux structures de concertation</i>                | 335 743 \$              |
| <i>Gestion et fonctionnement du projet au Sénégal</i>        | 514 324 \$              |
| <i>Assistance technique et gestion de l'accord au Canada</i> | 245 803 \$              |
| <i>Suivi et évaluation</i>                                   | 543 243 \$              |
| <i>Divers et imprévus</i>                                    | 288 132 \$              |
| <i>Inflation</i>                                             | 298 075 \$              |
| <b><i>Total</i></b>                                          | <b>12,780,590.00 \$</b> |

**Source : Bilan général du projet PAPA (MEN 2002 : 507)**

Dans le cadre d'un accord de contribution, la gestion et la mise en œuvre du projet étaient confiées à l'UQÀM et à son partenaire à titre de sous-traitant, le CECI.

### ***Résultats attendus***

Dans ces objectifs, le PAPA dans la réalisation de ce projet devait permettre d'atteindre l'alphabétisation d'une couche importante de la population adolescente et adulte en général et particulièrement la population féminine dans le but de faciliter leur insertion au marché d'emploi et à plusieurs services. Ce projet devait aussi permettre de réduire les inégalités entre les sexes et les régions en matière d'alphabétisation. Il devait également permettre l'émergence d'un environnement lettré en langues nationales tout en préservant les acquis de l'alphabétisation. L'amélioration qualitative et quantitative de la capacité sénégalaise dans la prise en charge de sa population et de son plan d'action en matière d'alphabétisation était aussi l'un des résultats attendu.

#### ***4.2.6. Retombées prévues pour le Sénégal et pour le Canada***

Fruit d'une coopération bilatérale, la réalisation de ce projet était d'une importance capitale pour les deux États (l'État sénégalais et l'État canadien). Pour le Sénégal, ce projet permet la diminution tant soit peu du taux d'analphabétisme de la population sénégalaise en général et de celle des femmes en particulier. Il permet aussi d'identifier un modèle d'école adapté aux besoins et aux ressources du Sénégal grâce à la participation civile sénégalaise.

Du côté canadien, il est clair que les pays en développement comme le Sénégal où la pauvreté constatée à travers plusieurs indices, ce projet constitue une opportunité d'acquérir un savoir technique en vue d'améliorer les conditions de vie de la population. Ce transfert de connaissance s'est fait grâce à l'établissement d'un partenariat entre une université canadienne et une ONG sénégalaise. Il permet aussi au Canada de satisfaire certains besoins fondamentaux des populations défavorisées en aidant à l'alphabétisation. Il permet enfin de crédibiliser l'intervention de l'État canadien dans un État où les donateurs de fonds s'impliquent rarement dans les projets évoluant dans le secteur de l'alphabétisation (MEN, 2002).

### **3. Analyse du projet PAPA**

D'une manière générale et si nous devrions nous fier aux rapports émis aussi bien au Sénégal que par l'ACDI, les résultats des différentes évaluations montrent que le PAPA a atteint ses objectifs. En effet, au volet alphabétisation, il faut noter que le PAPA a contribué à la diminution du taux d'analphabétisme au Sénégal. En effet, pour un objectif initial de 200 000 personnes à alphabétiser dont 130 000 femmes (65%), ce projet après ces cinq (5) ans a été en mesure de réaliser un extrant de 163 028 alphabétisé(es), soit un taux de 81,6% avec une participation féminine de 132 788 (soit 81,5%) (MEN 2001 : 6).



Le tableau ci-dessous nous donne les résultats détaillés des cinq (5) ans. Ceci malgré le fait que les personnes (superviseurs, opérateurs) qui coordonnaient les activités ne maîtrisaient pas convenablement les outils de formation. Voici comment se présente les effectifs totaux des participant(e)s enrôlé(e)s par région :

**Tableau 6 : Effectifs totaux des participant(e)s enrôlé(e)s par région**

| <b>Régions</b>         | <b>96/97</b>  | <b>97/98</b>  | <b>98/99</b>  | <b>99/00</b>  | <b>00/01</b>  | <b>Ensemble</b> |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|
| <i>Kaolack</i>         | 3 233         | 4 858         | 6 406         | 15 217        | 7151          | 36 865          |
| <i>Kolda</i>           | 2 780         | -             | -             | -             | -             | 2780            |
| <i>St-Louis</i>        | 3 813         | 4 081         | 4 854         | 12 399        | 4 900         | 30 047          |
| <i>Tamba</i>           | 6 240         | 5 109         | 6 130         | 12 447        | 6 249         | 36 175          |
| <i>Thiès</i>           | 3 482         | 2 598         | 12 272        | 17 066        | 6 118         | 41 536          |
| <i>Ziguinchor</i>      | 4 540         | 2 367         | 1 810         | 4 498         | 2 410         | 15 625          |
| <b><i>Ensemble</i></b> | <b>24 088</b> | <b>19 013</b> | <b>31 472</b> | <b>61 627</b> | <b>26 828</b> | <b>163 028</b>  |

**Source : Données sur les résultats générés par les actions d’alphabétisation fonctionnelle et post-alphabétisation financées par le projet PAPA (MEN 2001 : 350)**

Quels sont les impacts de cette alphabétisation ? Globalement, sur la base des résultats des évaluations, nous pouvons noter que ce projet a permis aux personnes alphabétisées surtout les femmes d’être autonomes en lecture, calcul et de savoir protéger leur santé et celle de leur entourage à partir des mesures d’hygiène, utilisation

individuelle du téléphone, un début de communication écrite, développement d'activités génératrice des revenus (MEN, 2002). Une étude faite par Chérif (1997) en Guinée sur un projet similaire va dans le même sens. Selon lui, au cours de cette étude, les répondantes ont mentionné des changements d'attitudes vis-à-vis des autres et l'amélioration des habitudes domestiques dont le respect d'autrui, de l'hygiène et la diversification des contacts.

D'autres personnes savent utiliser l'ordinateur, à partir de cette expérience, faire des affaires, calculer leurs recettes et gérer un cahier de compte. Elles accordent aussi désormais, plus d'importance à la scolarisation de leurs enfants. Dans le même ordre d'idées, des ressemblances similaires avaient été obtenues ailleurs. Une autre étude faite au Mali par Diabaté (1980), atteste que l'alphabétisation exerce une influence positive sur les attitudes des paysans en adoptant de nouvelles méthodes agricoles, sanitaires et de l'instruction. Il ressort d'un sondage à grande échelle mené au Kenya auprès des fermiers, que ceux qui sont alphabètes font un meilleur usage des semences hybrides. En effet, une fermière qui a appris de nouvelles méthodes agricoles est en mesure d'appliquer ces connaissances pour augmenter la productivité agricole (Carron et *al.*, 1989). En Tanzanie, Carr-Hill et *al.*, qui ont obtenu des résultats semblables, conclut : *« un avantage de l'alphabétisation est la propagation de techniques modernes en agriculture dans les régions rurales »* ( Carr-Hill et *al.*, 1991 : 324).

Le projet PAPA a également permis aux personnes alphabétisées de comprendre que l'éducation aidera leurs enfants à avoir un avenir meilleur. À travers la lecture des

journaux, ou l'usage de l'écriture, les femmes alphabétisées participent à la vie politique, aux pratiques démocratiques et culturelles du Sénégal. Donc, l'alphabétisation a permis aux femmes d'avoir le sens des affaires, de s'investir mieux dans le secteur informel, de créer des organisations féminines génératrices de revenus, d'appuyer l'entrepreneuriat féminin. Les conclusions des rapports d'évaluation ont également permis de constater par exemple que le lancement d'activités génératrices de revenus obligent les femmes à un surcroît de travail, cependant l'indépendance économique qui en résulte les encourage à participer aux cours (MEN, 2001 : 8, 13).

Ces femmes étaient souvent naïves en matière de transactions commerciales car manquant de connaissances nécessaires pour tirer profit de leurs ventes ont tiré profit des activités d'alphabétisation en prenant conscience de la valeur de l'argent. Elles ont appris à bien négocier leurs produits avec les acheteurs. Comme nous le constatons, les effets ne sont que généraux et qualitatifs. En effet, les résultats des évaluations n'avancent pas de données chiffrées sur la perception et les effets des personnes alphabétisées. Ce qui fait que nous sommes dans l'impossibilité de dire avec précision combien des personnes sur les 163 028 personnes alphabétisées dont 132 788 femmes, ont bien perçu ou mal reçu le projet?

De toutes les façons, l'absence de données chiffrées ne peut nullement mettre en doute le fait que le projet a contribué au changement positif du comportement des personnes alphabétisées au Sénégal. Gerhardt (1989), aboutit aux mêmes résultats en parlant d'autres expériences, voilà pourquoi il soutient cette idée en affirmant que dans

les pays en développement les hauts fonctionnaires et les décideurs considèrent la suppression de l'analphabétisme à la fois comme un moyen d'accéder à la prospérité du monde et comme le signe de cette accession. Il ajoute que dans certains pays africains comme le Kenya et le Nigeria, les gouvernements considèrent l'analphabétisme comme l'un des principaux goulots d'étranglement qui empêchent les individus surtout les femmes de participer activement à quelque forme de développement que ce soit, et qu'il fait véritablement obstacle à tout développement personnel fondé sur l'utilisation des technologies modernes.

Le problème de développement est aujourd'hui dominé par des considérations utilitaires. C'est pourquoi dans sa recherche sur l'alphabétisation dans les pays en développement, il est arrivé à la conclusion que dans les milieux urbains, les analphabètes regroupés en branches d'activités professionnelles, apprennent à lire et à écrire pour acquérir une meilleure formation professionnelle en vue de trouver un métier pour être autonome ou, plus généralement, pour améliorer leur situation économique.

Cependant au-delà de cet acquis basé sur le qualitatif, ne peut-on pas aller en profondeur des choses en nous interrogeant du point de vue des bénéficiaires sur l'impact réel et sur le devenir du projet ou les retombées après le départ des opérateurs ? Autrement dit, est-ce que les femmes du Sénégal qui ont suivi ces activités pourront continuer à garder les avantages liés à l'alphabétisation notamment l'écriture, la lecture et le calcul, sans formation permanente et continue ? Le volet post-alphabétisation nous édifiera sur la question. Toutefois, l'alphabétisation en masse qui a souvent accordé

beaucoup d'intérêts au recrutement d'un plus grand nombre possible de candidates peut avoir un effet négatif sur le projet du fait de ne pas tenir compte aussi bien de la qualité des programmes qu'on doit délivrer que des conditions tant matérielle que culturelle de sujets à former.

Parlant du volet post-alphabétisation, Hamadache et Martin définit ce concept de la manière suivante, je cite :

*« La post-alphabétisation doit être entendue comme l'une des bases pour la concrétisation de l'éducation continue et comme l'ensemble des mesures et actions prises pour permettre au néo-alphabète d'exercer ses compétences et d'accroître les connaissances acquises dans la phase de l'alphabétisation, de les dépasser et de s'engager, par de nouvelles acquisition, dans un processus continu de perfectionnement et de plus grande maîtrise de son environnement (Hamadache et Martin 1988 : 52).*

D'après les résultats des évaluations du projet PAPA, l'existence d'un environnement lettré n'est pas encore une réalité sur le terrain, en dépit du soutien à l'édition de beaucoup d'ouvrages distribués sur terrain sans responsabilisation des bénéficiaires. Les ouvrages étaient gardés par les opérateurs, pendant les périodes de pause ou vacances, ce qui pourraient favoriser les apprenantes à revoir la matière par elles-mêmes. En plus des raisons énumérées ci-dessus, il faut ajouter le fait que les opérateurs retiraient les documents des mains des personnes bénéficiaires du programme d'alphabétisation au moment des périodes mortes, cela ne pouvait que contribuer à la

dégradation de leur niveau d'apprentissage (MEN, 2002). Et les évaluations n'ont pas manqué de noter cette lacune.

La conclusion qui s'impose à ce niveau est que les opérateurs n'ont pas été à la hauteur de leurs tâches. Malheureusement aucune proposition n'est faite pour remédier à cet état de fait. Qu'est-ce qui en est à la base ? Les programmes avaient-ils été bien enseignés ? Le fait que les gens désapprennent très tôt, n'est-il pas un indicateur d'échec du projet ? Cet indice n'est pas seulement le propre du projet d'alphabétisation de PAPA au Sénégal. En effet, une étude faite au sud de la Mauritanie montre qu'après sept ans de formation des femmes à raison d'une à deux heures après-midi par semaine, par exemple, la maîtrise technique de la coupe et de la couture par les femmes était faible : à peine la moitié des femmes savaient couper et la plupart d'entre elles produisait des habits assez mal cousus, peu esthétiques (Gueneau et Lecomte, 1998).

Les programmes tels qu'ils ont été animés dans un style paternaliste, ont été incapables de rendre indépendantes les bénéficiaires directes ? Pourquoi alors faire des dépenses aussi importantes si l'on sait que la chose pour laquelle on dépense n'aura pas d'effets durables ?

L'évaluation finale de PAPA (MEN, 2002) montre que malgré l'édition et la diffusion de plusieurs ouvrages il n'existe pas encore un environnement lettré. Mais ce que le PAPA oublie c'est le fait que l'édition et la diffusion des livres n'entraînent pas

nécessairement la naissance d'un environnement lettré. Ceci est une preuve encore que le PAPA, n'a pas, contrairement à ses objectifs, tenu compte des réalités du milieu.

À vrai dire le souhait d'avoir des statistiques nombreuses des gens alphabétisés visait plus le prestige des politiques gouvernementales sénégalaises que le souci de favoriser la création d'un environnement lettré responsable et qui se prenne en charge. Ces perspectives sont venues du dehors des bénéficiaires. Les femmes étaient prises en tenaille, d'une part elles manifestaient le souci d'apprendre, ce qui se reflète par les inscriptions nombreuses, d'autre part le contenu des programmes qui ne répondaient pas totalement à leurs attentes.

En outre, on peut relever le cas de nombreuses absences aux cours qui n'ont pas favorisé non plus une bonne atteinte des objectifs. Ces absences se justifient par des raisons sanitaires, sociales, ménagères et champêtres. L'absence des stratégies d'allègement des travaux domestiques des principaux bénéficiaires que sont les femmes ne favorise pas un bon apprentissage. Cet indice prouve que le PAPA n'a pas tenu compte des réalités du milieu afin de trouver une solution adaptée. En principe le PAPA devait tenir compte des coûts d'opportunité directs et indirects. Donc prévoir des mesures d'accompagnement.

Un autre handicap provient du fait que des cours d'alphabétisation étaient programmés à des périodes de crues (à Ron Betho par exemple) or à des moments d'activités culturelles et hivernales (Kaolack par exemple). On se demande encore

pourquoi le persistait malgré la connaissance des embûches? C'est aussi une autre preuve du fait qu'il y a eu mauvaise orientation, cela n'a pas permis d'atteindre les résultats souhaités. On peut ajouter plus, en effet, on est aussi surpris, par exemple du fait que les opérateurs qui n'avaient pas encouragé les programmes de six mois parce qu'ils ne s'attendaient pas à un résultat escompté, les aient laisser démarrer. Cela ne dénote-t-il pas qu'il pouvait s'agir d'un manque de suivi de la part des opérateurs?

Au vu du faible résultat obtenu, on peut bien se poser des questions, du point de vue qualitatif. Est-il impossible de pérenniser les acquis de la formation en phase post-alphabétisation ? Nous avons été surpris, en effet, de remarquer que les personnes qui avaient été alphabétisées au départ dans le cadre du projet avaient désappris dans un laps de temps très court (MEN, 2002). En effet, si avec quatre mois de suspension dans certaines zones et six mois de suspension dans d'autres zones du projet d'alphabétisation, les personnes alphabétisées étaient retombées dans l'analphabétisme, ce n'est pas après plus de quatre ans que l'on pourrait s'attendre au meilleur résultat de post-alphabétisation, alors qu'il n'y avait pas eu de suivi.

À cet égard, il faut préciser que les évaluateurs n'ont pas donné des chiffres précis des femmes qui ont désappris. Cependant, vu leur insistance à ce sujet, nous sommes arrivés à cette extrapolation car, après tout, les évaluateurs payés par le PAPA ne pouvaient pas être neutres pour donner des chiffres des personnes ayant désappris. Ne dit-on pas qu'il est difficile d'être sujet et objet d'observation en même temps? Parce que le jugement de valeur peut intervenir dans le travail. Selon Diouf et *al* (2001), les résultats et les impacts de l'alphabétisation restent difficiles à évaluer; la partialité des données



quantitatives, l'absence d'analyses qualitatives portent préjudice à ce secteur, en laissant certaines de ces composantes dans l'anonymat. Poursuivons notre analyse sur les résultats générés par PAPA en se posant quelques questions. Qu'est-ce qui a d'abord occasionné ces longues suspensions ? Était-ce le manque de moyens financiers ? Comment cela pouvait-il arriver alors que tout était bien programmé ? Est-ce l'argent qui avait été mal utilisé ou détourné ? On lit dans les rapports d'évaluation que les opérateurs n'avaient pas utilisé 5% de l'appui institutionnel, on peut se demander pourquoi, ils (les opérateurs) n'avaient pas été obligés de tout mettre en application ? C'est un autre indice d'échec, qui a conduit à l'échec du projet et que l'on peut traduire par l'expression laisser-aller dans le contrôle financier.

À notre avis, ce qui importe dans un projet, ce n'est pas simplement de trouver les fonds nécessaires, mais de veiller surtout aux suivis pour qu'en cas de dérapage, des mesures soient prises immédiatement pour remédier à la situation. Il y a aussi un faible niveau de justification de dépenses. En effet, la bonne gestion implique une bonne comptabilité qui est non seulement un équilibre des crédits et des dépenses mais surtout une objectivation et une justification des dépenses. La stratégie du PAPA dans le cadre du faire-faire est de n'opérer un décaissement que si et seulement si le précédent est justifié et les rapports techniques déposés. Or ici, pour des raisons injustifiées, les opérateurs sont à des niveaux relativement faibles de justification que le PAPA est dans l'impossibilité de créditer leurs comptes (ACDI, 2001). Nous le remarquons bien, le suivi de post-alphabétisation n'est possible que pour des personnes qui ont été réellement alphabétisées et pour qui on a programmé d'assurer la continuité. On ne peut pas parler

de suivi pour de gens qui ont interrompu souvent leur processus de formation et oublié tout leur acquis.

Il nous faut aussi parler de l'insertion facile des bénéficiaires directs(e)s dans le marché de l'emploi, les résultats des évaluations ne nous donnent aucune information à ce sujet. Alors que cette insertion des bénéficiaires est l'un des points clés des résultats attendus. Est-ce qu'il y a eu des possibilités d'insertion dans le marché de l'emploi ? Si oui, dans quelle proportion ? Si non, quelles en sont les raisons ? S'il n'y a pas eu des possibilités d'insertion des personnes alphabétisées dans le marché de l'emploi, quelles que soient les raisons, le projet a connu un échec à ce niveau.

Une autre difficulté est à relever. À cause du manque de moyens, mais aussi pour pérenniser les activités d'alphabétisation, le principe des « relais » est généralement appliqué; il consiste à charger des néophytes, originaires des milieux différents à organiser de nouvelles classes dans leurs coins respectifs, cependant dans le projet PAPA on nous dit qu'il y avait manque du personnel qui devrait prendre la relève après le départ des opérateurs et facilitateurs de PAPA Pourquoi cela n'a-t-il pas été prévu dans la conception du projet ?

Concernant les méthodes, il était question que le PAPA identifie un modèle de méthode de formation adapté aux réalités du milieu. Mais cet objectif n'a pas été atteint. Néanmoins si nous tenons compte des avis émis par les évaluateurs du projet PAPA, nous pouvons mentionner que c'est la méthode de l'alphabétisation fonctionnelle qui aurait

due être mise en application, parce qu'elle leur a semblait être la plus porteuse de fruits. Or, il apparaît manifestement qu'elle n'avait pas été utilisée dans tous les centres de formation. Et même si cette méthode avait été utilisée, elle ne pouvait pas à elle seule résoudre tout le problème d'analphabétisme car elle comporte aussi certaines faiblesses. En effet, quelques auteurs dont entre autres : l'Unesco (1993), Freire (1970), Belloncle (1980), Bhola (1989), Kouadio (1991) ont affirmé que la méthode fonctionnelle de l'alphabétisation ne permettait finalement pas de résoudre le problème de l'analphabétisme à l'échelle mondiale et que les stratégies pour l'élimination de l'analphabétisme devaient être proportionnées à l'ampleur du problème. Au niveau même de la philosophie de base, il y a lieu de noter qu'elle donne une image très dévalorisante de l'analphabète. L'alphabétisation fonctionnelle a été aussi critiquée à cause des difficultés pour l'animateur de faire correctement son travail.

Évoquons une autre difficulté, les villageois étaient la plupart du temps méfiants à l'égard des méthodes de travail de l'animateur (MEN, 2002). Cette méfiance s'explique par le fait que dans les sociétés africaines traditionnelles, un jeune ne peut pas prétendre jouer un rôle important. Aussi, le manque de connaissance du milieu comme facteur de conditionnement psychosociologique est très néfaste à la réussite d'une telle orientation. Nous pouvons aussi reprocher au projet PAPA le manque d'activités d'appui de la part des services techniques qui auraient permis de valoriser la formation des stagiaires ruraux. Enfin, la déficience dans la formation des animateurs constitue un obstacle énorme à la bonne marche de ces programmes (Bhola, 1986 ; Reboul, 1989 ; Kouadio, 1991 ; Clerck, 1993). Coombs, en parlant de l'expérience sénégalaise écrit :

*«Critical evaluation reports to the Senegalese government emphasized the inadequacy of resources, the weaknesses of regional planning and coordination machinery, and the lack of willingness or ability on the part of civil administrators to concert the energies of perspective departments in a cohesive attack on problems of rural development» (Coombs 1985 : 75).*

Sur le plan de financement, les organisations financées de l'extérieur ont souvent favorisé le développement de relation de dépendance de type client-patron entre les communautés rurales et les agences d'aide internationale en raison des structures et des méthodes d'intervention de ces dernières et du contexte socioculturel et politique actuel dans lequel les sociétés villageoises assurent leur substance (Maclure, 1995).

De leur côté, Desroche (1976), Freire (1970) et Belloncle (1980) sont très critiques à l'égard de la méthodologie appliquée par l'alphabétisation fonctionnelle. En effet, du point de vue du contenu, ces auteurs pensent qu'elle est plus standardisée, c'est-à-dire que les mêmes programmes y sont orientés uniformément à toutes les populations d'un pays. Par conséquent, il n'est pas tenu compte des centres d'intérêts immédiats de l'apprenant (Mukene, 1991).

Du point de vue socioculturel, elle dispose souvent d'un texte homogène aussi bien pour les urbains que pour les ruraux, les régions sahéniennes que forestières, aux

adultes des plaines qu'à ceux des zones montagneuses, donc elle ne tient pas compte suffisamment de l'environnement de l'adulte (Wilson, 1989 ; Reboul, 1989).

D'autres auteurs ont souligné l'aspect idéologique rétrograde, comme soubassement de l'alphabétisation fonctionnelle, par opposition aux finalités humanistes d'une alphabétisation qui « *apporte une contribution à la libération de l'être humain et à son épanouissement* » (Clerck, 1993 : 14). D'autres critiques encore plus agressives affirment qu'elle ne fonctionnalise que certains aspects de l'alphabétisation et de la formation technique, et ne fait aucun cas, particulier, du besoin de la plus grande conscience politique chez les analphabètes (Kouadio, 1991).

Quant à l'organisation des stages de formation de dix mois pour certains agents du ministère sénégalais de l'éducation de base et des langues nationales et de certains opérateurs, les rapports d'évaluation ne donnent aucune information détaillée sur l'organisation de ces stages de formation. Ce qui fait que nous ne sommes pas en mesure de dire si le projet PAPA a atteint ou n'a pas atteint son objectif sur ce plan. Les rapports indiquent simplement que certains opérateurs ont mieux réussi que d'autres dans leur programme sans indiquer les mobiles de leur réussite. Est-ce que leur réussite est liée au fait qu'ils étaient mieux formés que les autres ? Nous posons cette question, parce que quelque part, il est affirmé dans le rapport d'évaluation que tous les opérateurs n'avaient pas le même niveau de formation. Par favoritisme, des opérateurs analphabètes avaient été aussi recrutés dans le cadre de ce projet. Si tel a été effectivement le cas, nous nous

demandons pour quel intérêt il fallait recruter comme opérateurs des personnes analphabètes qui auraient dû être formées plutôt que figurer au rang des encadrateurs ?

Bien que l'on affirme dans presque tous les rapports, que le projet PAPA était essentiellement destiné aux femmes. Cependant, nous avons noté une faiblesse de participation féminine dans le rôle de coordination. Or, selon les rapports d'évaluation, il est affirmé que le rôle de la femme sera promu davantage avec la présence d'organisations féminines avec de femmes coordonnatrices de programmes. C'est à se demander aussi, est-ce que les femmes ne peuvent être promues au niveau de la coordination que dans les organisations des femmes ? Faudra-t-il dire que la parité en terme de poste de responsabilité entre hommes et femmes passe nécessairement par la parité entre organisations féminines et celles perçues comme masculines ?

Ce qui est regrettable dans le projet PAPA, c'est sa mauvaise conception qui n'a pas permis une meilleure progression de la situation des femmes car, les meilleurs appuis sont ceux qui permettent le renforcement du pouvoir des femmes. En d'autres termes, il s'agit notamment de projets liant une dimension économique à une dimension plus stratégique d'organisation sociale (Gueneau et Lecomte, 1998).

Au terme de cette partie du chapitre, revenons sur la dimension internationale de la lutte contre l'analphabétisme. Il est vrai, que les bailleurs de fonds, qui peuvent par exemple, être des ONG affirment apporter des appuis considérables à la lutte contre l'analphabétisme dans les pays en développement. Le financement des programmes

d'alphabétisation dès lors consiste en une combinaison de fonds publics des pays en développement et de fonds privés des pays et organismes du Nord. La balance entre ces deux pôles dépend du poids de l'économie nationale, des intérêts des donateurs, et des priorités des gouvernements.

Dans le cas précis, le Canada représente le Nord. Alors que le Sénégal représente le Sud. Rappelons que le projet PAPA doit sa réalisation à la coopération bilatérale entre ces deux pays. Dans cette coopération, le Sénégal a fait une contribution de 5% du budget au projet PAPA. Le Canada pour sa part, a assuré le reste du financement par le biais de l'ACDI.

Une lecture des parts de contribution nous donne largement une idée sur les rapports de force entre les deux pays. En général, sauf erreur d'appréciation, dans les négociations, l'influence de l'organisme qui donne une part importante est toujours grande. Donc, il serait étonnant que le Canada qui ait donné la part la plus importante fasse exception à cette règle, car l'aide est souvent conditionnée. Cette conditionnalité de l'aide est un principe répandu. Un concept qui pourrait se formuler de la sorte : « *Vous aurez ceci à condition de vous conduire comme cela* » (Gueneau et Lecomte, 1998 : 70). Quelles sont les implications de ces propos ?

Sous couvert de projets et contrats d'investissement, l'organisme qui aide, en l'occurrence l'ACDI, organise ainsi la subordination de celui ou celle qui reçoit. L'aide transfère de l'argent certes, mais aussi des modèles et des exigences. L'argent constitue le

véhicule principal et en son nom, sa nécessité évidente, tout est accepté. Chacun – distributeur, intermédiaire, receveur- tend à confondre flux d'argent et d'idées externes avec développement (Gueneau et Lecomte, 1998). La preuve est qu'en accordant de l'argent au gouvernement sénégalais, le Canada a envoyé ses experts qui ont apporté de l'appui aux fonctionnaires sénégalais : c'est le cas de l'UQAM.

En procédant de cette façon, le Canada par l'intermédiaire de ce projet, a trouvé d'une manière ou d'une autre de l'emploi pour certaines personnalités canadiennes. En effet, les salaires, les frais de déplacement, les fonds d'entretien des experts en question étaient inclus dans le budget du projet. Mais le volet sur les résultats attendus passe sous silence. Cet aspect n'est pas, à notre avis, à négliger. Dans ce volet, le Sénégal est présenté comme le plus nécessaire voire le seul nécessaire. C'est pourquoi on se pose toujours la question de savoir : qui aide qui ?

Par ailleurs, un autre point de ce volet parle de transfert de connaissance donc de technologie comme l'un des résultats attendus du côté canadien. Est-ce que ce transfert a été fait en fonction des réalités sénégalaises ? Dans tous les cas comme le note Ferguson (1990), les implications de tels discours dans le domaine de développement est de légitimer d'abord les interventions des organisations et des gouvernements du Nord et l'UQAM en est un exemple. Ensuite pour montrer que l'amélioration des conditions de vie dans les pays en voie de développement passe toujours par le transfert de technologie. Autrement dit on doit inculquer le savoir technique aux individus de telle sorte que ces derniers répondent aux rationalités qu'exige le mode moderne (St-Hilaire, 1996).



Nous le remarquons aisément, le cas du Sénégal n'échappe pas à la règle. Même dans le cadre du projet PAPA, les discours hégémoniques semblent avoir été présents. En effet, au lieu d'insister sur l'implication effective des apprenant(e)s, les réalisateurs au niveau de l'ACDI, comme leurs partenaires au niveau du Sénégal ont privilégié la démarche bureaucratique à l'implication du terrain. Dans ce projet d'alphabétisation PAPA., la partie aidant semble aussi avoir imposé des exigences qui ne pouvaient pas favoriser des bonnes prises de décisions et orientations au niveau de la base. En mettant beaucoup l'accent sur l'acquisition du savoir technique dans la définition des problèmes, les partenaires du projet PAPA semblent avoir négligé la prise en compte de certaines conditions sociales de la population cible et même de tout le Sénégal. Une telle négligence conduit à l'échec caractérisant la plupart des projets imposés d'en haut sans tenir compte des réalités de la base et du terrain (Cfr Ferguson cité par Gardner et Lewis, 1996).

De plus, le développement est présenté comme neutre par rapport à la gestion des affaires du pays ; mais dans la pratique le projet, de façon intentionnelle, aide le gouvernement assisté à étendre son contrôle ou pouvoir dans certaines sphères qu'il considère comme clés (Ferguson cité par Gardner et Lewis, 1996). C'est le cas de l'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre du projet PAPA. Cette stratégie des organisations et des pays du Nord ne date pas d'aujourd'hui. Au moment de la colonisation des pays africains par exemple, les puissances occidentales ont justifié leur présence par une mission civilisatrice. Alors qu'au fond, leur but réel était

essentiellement économique. Aujourd'hui, selon Leclerc-Olive cité par Lojkine (2002), les discours ont changé, on parle de l'intervention dans le cadre humanitaire pour renforcer la société civile

De ce qui précède, l'expression aider les plus pauvres correspond plus à un slogan qui véhicule les intérêts de certains acteurs du système d'aide qu'à la réalité du terrain. L'aide parvient surtout aux groupes sociaux qui savent saisir les opportunités que représentent les projets d'aide au développement. Ceci revient à dire que l'approche des besoins fondamentaux et plus largement des besoins tout court est une vision du Nord, une projection des intérêts, des fantasmes des bailleurs de fonds et des intermédiaires que sont les experts (Gueneau et Lecomte, 1998). Elle permet difficilement un mouvement remontant de l'expression des idées des acteurs locaux vers les bailleurs de fonds, mais au contraire, elle couvre souvent la porte à des phénomènes descendants de détection et de sélection des besoins par les experts et les bailleurs de fonds.

Dans ces enjeux, ce sont les acteurs locaux qui se retrouvent finalement et progressivement manipulés par le système qui ne finance que les besoins correspondant à ses propres priorités. Ce qui revient à dire que cette approche par les besoins occulte les avoirs, les ressources propres et les capacités des acteurs locaux. Dans ce dispositif, le rôle d'un diagnostic externe des besoins est donc prédominant, ce qui pose problème lorsqu'il n'est pas réalisé en harmonie avec l'analyse des acteurs locaux mais témoigne d'une relation unilatérale de domination. Bien plus encore, s'il est posé sur la base de modèles de référence expérimentés dans d'autres situations et dans d'autres pays, cela

risque de conduire à une uniformisation et une standardisation des solutions proposées ; l'inverse d'une analyse au cas par cas accompagnée de solutions sur mesure. Finalement, l'expression des besoins traduit souvent une opération de transfert du Nord vers le Sud. Dans cet ordre d'idée, Agripromo cité par Gueneau et Lecomte (1998 : 87), parlant de certains acteurs du système d'aide note que :

*« L'aide ne traite pas les problèmes. Leurs préoccupations passent avant nos besoins. Je demanderais donc à ceux qui veulent nous aider de tenir compte de nos préoccupations et non uniquement de leurs propres objectifs ».*

C'est pourquoi il est pertinent d'ajuster le discours à la réalité du terrain et rechercher une connaissance sociologique fine des acteurs serait préférables. Cela permettrait de parler vrai et de mieux adapter l'aide aux caractéristiques réelles des différentes catégories sociales (Gueneau et Lecomte, 1998).

Un autre point qui vaut la peine d'être souligné est celui de la participation de bénéficiaires. En effet, le PAPA est un projet gigantesque et complexe qui a eu des effets positifs, selon les déclarations des évaluateurs. Il s'est inscrit dans un cadre conceptuel et idéologique qui insistait sur la notion de la participation de la population cible, en majorité des femmes, comme son mot d'ordre, afin de renforcer leur pouvoir ou capacités. En réalité, est-ce que ce projet a réellement profité aux femmes ? La réponse est non. Les résultats escomptés n'ont pas été atteints ou semblent être flou. Les fonds ont été donnés, les apprenantes sont revenues à la case de départ. Était-ce simplement une

opération de propagande ? Qui a alors bénéficié réellement de ces fonds ? Y-a-t-il eu opération retour au bénéfice des organismes canadiennes ? Le projet était conçu pour améliorer réduire l'analphabétisme des femmes sénégalaises et de ce fait, participer à l'allégement de la pauvreté mais à la fin du projet, on se rend compte que les acquisitions fonctionnels n'ont eu aucun effet sur les apprenantes. Ceci implique que les compétences techniques acquises ou savoir, n'ont pas eu une valeur tangible sur le marché et aussi, l'efficacité de ces activités dépend du degré de motivation des apprenantes et cette motivation doit être soutenue par une bonne méthodologie d'enseignement et des programmes dont les contenus sont aptes à satisfaire les besoins des participantes (Morales, 1983).

En effet, dans le projet PAPA, on nous signale que certaines populations bénéficiaires manifestaient une mentalité d'assisté (MEN 1999 : 17). Le projet PAPA est, si on se permet de faire la tautologie, un projet complexe et vaste. Il a été implanté dans le but d'aider les pauvres femmes bénéficiaires à se prendre en charge avec une aide minime accordée par l'ACDI. Cependant, la manière dans laquelle les activités étaient organisées n'avait pas permis à ces bénéficiaires de se dégager de cette dépendance, pourtant nécessaire pour le développement endogène. À ce propos, le chercheur Verhlest nous dit ce qui suit dans son livre qui s'intitule « Des racines pour vivres » :

*« La self-reliance doit être comprise comme un effort d'affranchissement de toute forme nuisible d'extraversion et de dépendance. Il s'agit pour chaque peuple, et pour chaque communauté de base d'assurer la préservation ou la reconquête de leur liberté,*

*et finalement, de leur identité. La self-reliance implique un processus d'autonomisation à la fois économique, politique et culturelle » (Verhlest 1987 : 202)*

Cette autonomisation devrait faciliter un désengagement des bailleurs de fonds, particulièrement l'ACDI, dans la mesure des capacités de prise en charge de la population-cible. Un projet dédié aux femmes ne doit pas seulement se contenter de faire de propositions en vue des changements fonctionnels liés à la vie quotidienne, mais devra encore et surtout mettre en cause les mécanismes qui produisent les inégalités. Dans toute activité humaine, comme il en est le cas dans tout projet de développement, il existe toujours des malentendus entre les différents acteurs ( Boiral et *al.*, 1985), malentendus qu'il faut à tout prix résoudre pour éviter de mettre en péril son efficacité. Dans cette logique, il convient de considérer les femmes comme des acteurs à part entière et de ce fait, leur accorder un grand pouvoir pour qu'elles puissent se gérer elles-mêmes et pour le succès du projet. Ceci veut dire que dans un projet destiné pour les femmes, comme le projet PAPA., on doit toujours prendre en compte leurs contraintes et leurs intérêts spécifiques afin de susciter leur adhésion.

La notion de participation implique que les bénéficiaires soient associés au projet de développement, non seulement dans leur exécution, mais aussi dans l'identification des besoins, la planification du projet et l'évaluation des résultats (Brodhead et *al.* 1988 ; Sall, (2001). Or, cela n'a pas été le cas pour le projet PAPA. au Sénégal.

Un projet d'alphabétisation conçu de cette manière nécessite l'adoption d'un mécanisme de fonctionnement appliquant les bénéficiaires afin de faciliter sa réussite. La décentralisation du pouvoir dans la gestion d'un tel type de projet est donc souhaitable car, pensons-nous, celle-ci peut susciter la participation des femmes qui est sans doute, indispensable pour assurer l'efficacité du projet et sa viabilité. La décentralisation de pouvoir permet aux femmes bénéficiaires d'un projet d'identifier leurs propres besoins et d'élaborer des projets pour lesquels elles jouent non pas seulement le rôle d'exécutrices, mais aussi celui d'initiatrices. Le projet doit être conçu de façon telle qu'elle procure aux bénéficiaires, la motivation nécessaire à surmonter les contraintes qui s'exercent à l'encontre du changement (Dobers, 1977). Un autre point important qu'il faut signaler avant de boucler ce chapitre, c'est le fait que le projet PAPA a été un projet de grande envergure qui a couvert cinq provinces au total et qui, au bout de son exercice, n'a pas récolté grand-chose. Ne faudrait-il pas concevoir des petits projets bien ciblés, avec un nombre limité d'apprenantes ou carrément se limiter dans une seule province au lieu d'éparpiller l'argent dans plusieurs contrées ? Autrement dit, depuis que l'on a constaté l'échec des grands projets et leurs effets pervers dans le Tiers-Monde, les ONG sont devenues des agents privilégiés du développement et leurs champs d'action sont les petits projets (Assogba, 1994). Cela faciliterait le suivi du projet en général et l'encadrement des apprenantes en particulier au lieu de vouloir alphabétiser plus de cents milles personnes qui, à la fin des activités, se retrouvent avec des connaissances techniques insuffisantes qui n'auraient aucun impact dans leurs activités journalières. Sur ce , nous terminons ce chapitre en disant que dans la solidarité internationale, on doit surtout favoriser l'équité.

## CHAPITRE V : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le but ultime de cette thèse était de tenter de comprendre et d'expliquer comment l'alphabétisation des femmes initiée par le PAPA peut être considérée comme un moyen de lutte contre la pauvreté et la discrimination sociale. Ainsi nos questions de départ furent au nombre de trois :

- 1)- Quels sont les effets induits par le projet d'alphabétisation de PAPA sur les apprenantes et apprenants ?
- 2)- Les réalités du milieu ainsi que les mécanismes de participation des populations cibles ont-ils réellement été pris en compte ?
- 3)- Que faudra-t-il faire pour que les femmes sénégalaises se prennent en charge de façon permanente et durable ? Trois théories ont encadré ces questions. Ce sont les théories de l'alphabétisation fonctionnelle, des capacités et de la postmodernité. La première considère que la lecture ne se réduit pas au codage et décodage des symboles imprimés ; celle-ci fait partie intégrante du développement, c'est donc un outil qui aide les apprenantes et apprenants à mieux comprendre les forces politiques et sociales qui influent sur leur vie (Malone et Armove, 1998). La deuxième théorie met l'accent sur la manière la plus efficiente de réduire la pauvreté en améliorant les différentes capacités des individus à long terme afin d'éviter la vulnérabilité face aux risques dans lesquels ils sont exposés. En d'autres mots, d'après cette théorie, l'amélioration des capacités de la

population peut provoquer un meilleur accès à une diversification de services, et donc à une augmentation du capital humain. Par conséquent, on peut contribuer à éviter l'exclusion sociale par l'augmentation du capital social (Sen, 1990).

Dans la troisième théorie les auteurs notamment Ferguson (1990) cité par Gardner et Lewis (1996), en s'inspirant des travaux de Foucault, met l'accent sur le fait que pour analyser les projets de développement, il est important de voir la structure des relations entre les projets de développement, le contrôle social et la reproduction des rapports d'inégalité. Au plan méthodologique, nous avons utilisé l'analyse de contenu. Nous avons fondamentalement analysé des livres et des rapports de projets.

Après la présentation du cadre d'étude et l'analyse des rapports d'évaluation, nous avons abouti à la conclusion et aux recommandations qui sont consignées dans les paragraphes qui suivent.

Les objectifs et le processus d'exécution du projet nous ont conduit à comprendre qu'il s'agissait là d'une approche fonctionnelle de l'alphabétisation et nous partons de cette approche pour tirer les conclusions qui s'imposent. Si on devrait s'appuyer sur les rapports d'évaluation et les résultats obtenus par le projet P.A.P.A. nous pouvons conclure que l'introduction des nouvelles valeurs au sein des populations pauvres (en l'occurrence les femmes et les jeunes) a favorisé le progrès économique et social. Donc l'un des objectifs du P.A.P.A. a été atteint.



Or, curieusement, le rapport final d'évaluation mentionne clairement qu'une grande partie des participantes ont désappris la lecture, le calcul bien avant la fin du projet (MEN, 2002). Ce premier indice démontre que les activités de l'alphabétisation ont eu un impact limité sur la vie quotidienne des femmes des cinq régions du Sénégal étudiées. Nous pouvons attribuer cet impact limité au fait que l'exécution du programme a plutôt pris l'optique traditionnelle de transmission de connaissances en place et lieu de l'alphabétisation fonctionnelle. Il n'était pas adapté à la culture ni à la vie des femmes sénégalaises. Une étude menée dans le domaine de l'alphabétisation au Sénégal par Diouf et al.(2001) est arrivée à la même conclusion. En effet, ces auteurs ont constaté que l'efficacité réduite en termes de rendement et d'impact socio économique sur les apprenants était liée à la fois aux limites des compétences techniques des opérateurs qui souvent, n'ont pas été bien formés pour former les adultes.

Signalons aussi que les termes de référence du projet étaient vagues et ne permettaient pas de bien évaluer l'évolution aussi bien pour les groupes visés que pour leurs opérateurs. Un exemple patent est celui du thème clé du programme lié aux principes et aux modalités d'exécution. Le programme met une emphase spéciale sur le partenariat et la participation communautaire. Mais on ne trouve pas ce partenariat et cette participation communautaire dans l'exécution du programme. Au contraire, on voit que le programme a été conçu et livré par des experts sans participation des bénéficiaires. Les bénéficiaires n'ont pas participé à la planification ni la mise en œuvre du projet.

Le rapport d'évaluation signale que les superviseurs et opérateurs qui coordonnaient les activités du projet PAPA ne maîtrisaient pas convenablement les outils de formation (MEN, 2002). Ces personnes, non seulement ne maîtrisaient pas les outils de formation, elles n'en connaissaient même pas les objectifs et les finalités. Les rapports intermédiaires d'évaluation sont muets quant aux attitudes des populations face aux changements introduits. Le rapport final n'en fait pas mention non plus. Rien n'indique que les femmes participantes ont compris les fondements du programme et que leur décision d'y participer était avisée, c'est-à-dire, une décision qui démontre leur enthousiasme vis-à-vis du projet.

Nous référant aux sociétés occidentales comme origine de la plupart des théories et des modèles d'éducation, force est de constater que l'adhésion de la population aux activités d'éducation se mesure par exemple entre autre, par l'intensité des actions entreprises entre autre par les associations de parents, par la communauté elle-même, en termes de constructions de salles de classes et de prise en charge d'enseignants volontaires, par la participation aux comités de gestion des écoles, par la création des cellules école-milieu et par l'élaboration des projets d'école. Mais, le degré de participation de la population est aussi fonction de la liberté accordée à cette dernière dans le choix à faire en ce qui concerne les besoins prioritaires de son milieu. Comment concilier liberté de choix et décisions verticales dans ce cas qui boucle le Sénégal où le système d'enseignement est très centralisé. Puisque le changement est initié d'en haut, est-il possible d'associer les bénéficiaires du projet à la prise de décisions sans au départ tenter les instances gouvernementales au niveau national?

Outre cette question du pouvoir organisateur, il ressort que le projet n'a pas tenu compte de certains éléments culturels et des pratiques coutumières qui rendent les femmes dépendantes de leur mari. Les femmes se réfèrent toujours à leur mari. Ainsi, elles ne peuvent rien entreprendre sans la moindre consultation (il ne s'agit pas du consentement mais bien de la permission). Ce paternalisme de l'homme sur la femme se reflète aussi dans la structure gouvernementale où certaines décisions sont prises dans un style paternaliste. L'exemple typique est l'imposition par l'État de nouveaux types d'exploitations agricoles, non pas dans le but d'augmenter les revenus des populations locales, mais généralement dans le but d'augmenter ceux de l'État. C'est ainsi qu'au Sénégal, on donne une grande priorité aux cultures d'exportation telle l'arachide, initiées par l'État depuis l'époque coloniale dans le but d'augmenter son revenu.

Il est clair que le programme d'alphabétisation du PAPA a été conçu dans le même cadre que de nombreux autres projets de développement qui se concentrent sur la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme, projet financés par l'occident; pour dit-on, développer l'Afrique mais dont les résultats ne sont jamais probants (Gueneau et Lecomte, 1998). Le rapport final d'évaluation du PAPA a emprunté le même chemin défini depuis des décennies, c'est-à-dire, trouver les causes de la non performance ou mieux encore isoler quelques îlots de réussite pour justifier la pertinence du projet.

Le plus drôle est que d'une part l'évaluation se targue de la nécessité, or d'autre part ainsi qu'il ressort des résultats de l'évaluation, on affirme que la formation du

personnel était incomplète au départ. Ceci semble être l'un des facteurs clés responsables de l'échec du programme d'alphabétisation du projet PAPA chez les femmes rurales des régions où s'est déroulé le projet. La conclusion à laquelle nous sommes arrivé, débouche sur l'absence de toute liaison entre l'alphabétisation et le contexte économique et culturel. Les femmes rurales par exemple n'ont pas de décision dans une société patriarcale. Elles sont victimes dès leur naissance, d'attitudes discriminatoires.

Au Sénégal, et dans la majorité des pays africains, la division sexuelle du travail en fonction des facteurs biologiques continue d'exister, qu'elle soit explicite ou non. En plus, la surveillance exercée sur la moralité des femmes demeure largement répandue. En effet, les responsables des politiques qui sont en majorité des hommes, ont préféré s'occuper des problèmes relativement simples, d'ordre administratif et technologique, que posent les campagnes d'alphabétisation, et ont négligé les questions plus complexes que soulèvent l'analyse des structures.

L'alphabétisation des femmes des régions dans lesquelles se sont déroulé le projet PAPA au Sénégal exigeait aux bénéficiaires de faire des contributions pour la pérennité des activités (MEN, 1999). L'idée de demander aux bénéficiaires de faire des cotisations n'est pas mauvaise, est-il qu'il était souhaitable de tenir compte de leur situation matérielle. Comment pouvez-vous demander à des individus qui sont déjà plongés dans une pauvreté accrue de faire des cotisations ? Dans cette logique, seules les personnes ayant un peu d'argent pouvaient y fréquenter. Notre analyse est renforcée par la réflexion de Souleymane (1998) qui a fait une recherche sur les effets de l'alphabétisation des

femmes au Niger. Dans sa conclusion, il affirme que l'alphabétisation telle qu'elle s'était déroulée dans le projet que lui-même a pris part, ne pourrait se réaliser de façon effective et durable qu'à condition de mettre les femmes dans une situation matérielle convenable. Ceci devrait en partie passer par l'allègement des tâches ménagères. Ces mesures doivent s'accompagner d'un bouleversement des structures sociales qui emprisonnent les femmes en les reléguant au rang des serviteurs des hommes.

L'alphabétisation doit jouer un rôle important dans ce domaine. De cet état des choses, il devient impératif de réviser complètement le contenu des programmes d'alphabétisation destinés aux femmes et le matériel d'enseignement qu'on utilise, afin qu'ils contribuent à l'émancipation des bénéficiaires au lieu de favoriser le statu quo. Les programmes d'alphabétisation doivent tenir compte de la situation réelle du vécu des femmes et de membres de la société en général. Sinon ils seront simplement de programmes des bureaux. Ils doivent faire la distinction entre les intérêts pratiques et les intérêts stratégiques des femmes. Les premiers sont des intérêts à court terme, liés aux besoins immédiats ; alors que les seconds sont liés à des questions de plus vaste portée. Une meilleure alphabétisation est celle dont le résultat perdure.

Dans l'élaboration des projets d'alphabétisation des femmes, il faut garder à l'esprit qu'une bonne organisation est une condition nécessaire et sine quo none pour sa réussite et les bénéficiaires doivent être associées à toutes les étapes du projet, de la conception jusqu'à la réalisation. Seule l'inscription de l'alphabétisation dans un cadre de partenariat entre les opérateurs ou facilitateurs et les bénéficiaires peut valablement poser

les bases d'un combat efficace contre l'analphabétisme envers les femmes des régions étudiées du Sénégal. Par ailleurs, il faut noter que les bénéficiaires du programme d'alphabétisation du projet PAPA sont des adultes. On ne traite avec des adultes que par une méthode participative, si on veut obtenir des résultats durables. Sur ce point, un facteur clé de l'attitude des adultes à l'égard de l'apprentissage est de savoir s'ils sont capables ou non de modifier leurs attitudes et leurs habitudes. La prise en compte des femmes comme partenaires et adultes revalorise la femme et demeure la seule clé du changement des mentalités en Afrique subsaharienne.

L'étude des problèmes de l'alphabétisation des femmes de ces cinq régions du Sénégal ouvre un certain nombre de perspectives de recherches. Ces recherches peuvent permettre d'obtenir une plus grande efficacité sur le plan quantitatif et aussi sur le plan qualitatif. Au nombre de ces perspectives de recherches, se trouve la question de la pédagogie. Le non respect de celle-ci et particulièrement de celle adaptée au milieu et à la femme ne permettra jamais d'atteindre les objectifs escomptés. Cette recherche pédagogique nécessite au préalable une étude sur les motivations des adultes à s'alphabétiser pour leur propre intérêt et pas parce qu'un gouvernement veut bénéficier de l'aider ou souhaite augmenter son prestige en statistiques des personnes alphabétisées. À partir de ces motivations, l'élaboration d'une méthode qui prenne en compte les besoins des femmes permettra de commencer à surmonter un autre problème sérieux, celui des déperditions.

Une perspective ouverte par l'étude de l'alphabétisation fonctionnelle est celle de l'enseignement dans les langues nationales parlées réellement sur terrain. Il ne faudrait pas que les projets soient d'abord des suppôts au bénéfice des politiques gouvernementales africaines qui ne visent pas toujours l'intérêt des populations faibles comme les évaluateurs l'ont d'ailleurs relevé. Le problème de la langue pose souvent des problèmes en Afrique et spécifiquement au Sénégal.

En effet, dans le projet PAPA, il a été question de traduire les livres écrits en français dans les langues locales pourtant, par manque d'un nombre suffisant des traducteurs qualifiés et faute de moyens financières, cela a donné du fil à retordre aux organismes d'édition des manuels. Aussi, il faut mentionner que la politique des langues nationales (souvent des langues régionales aussi) lorsqu'elle ont été adoptées comme langue d'enseignement par le PAPA n'avait pas tenu compte des particularités des apprenantes et de leur contexte socioculturel, c'est pourquoi certaines langues locales ont été introduites même dans les milieux où elles ne sont pas d'usage, ce qui constituait un obstacle à un bon apprentissage (MEN, 2002). Autrement dit, lorsque les langues locales sont utilisées, il arrive parfois que l'élève et l'enseignant utilisent l'un et l'autre une langue qui n'est pas la leur (Pearce, 353). Certaines apprenantes étaient en faveur de la langue française parce que c'est la langue de l'administration et la langue d'affaires (MEN, 2002). Pour Goldthorpe (1984), dans les pays développés, la majorité de la population parle presque la même langue officielle, ce qui contribue à atténuer les tensions entre les différents groupes ethniques alors que dans les pays africains c'est tout à fait le contraire.

Former un homme dit l'adage africain, c'est former un individu, mais former la femme par contre, c'est éduquer toute la population ou la société. Nous avons voulu insister justement sur l'alphabétisation bien menée des femmes pour relever les inégalités existantes dans l'éducation des femmes et des hommes au Sénégal et pour souligner l'inadaptabilité des projets visant à corriger ces inégalités. En effet, si les femmes sentent que leurs capacités sont renforcées et leurs intérêts sont respectés, intérêts qui vont sans dire toujours avec leur cœur qui visent toujours le bien-être de leur famille et ceux de la communauté tout entière, elles ne peuvent que faire avancer le progrès dans tous les secteurs, ce qui contribue à lutter contre la pauvreté.

## **SUGGESTIONS**

### *1. Favoriser le partenariat entre les bénéficiaires et les vulgarisateurs*

Le projet PAPA constituait une belle initiative, mais il ne lui manquait que cette sensibilisation au sens du partenariat et de l'association des bénéficiaires à la mise en œuvre comme application du programme visant leur intérêt. C'est encore le cas du proverbe chinois qui s'applique en disant donne-moi du poisson, je mangerais et je redemanderais un autre, mais apprend-moi à pêcher, je saurais vivre sans toi. Pour aider les femmes, il faut partir avec elles et concevoir un programme véritablement pour elles et pas sur elles.



Dans cette perspective, il devient important de renforcer la capacités des femmes bénéficiaires du projet afin qu'elles s'impliquent davantage dans le projet en vue de sa réussite. Une fois leur pouvoir renforcé, ces femmes pourront participer de façon effective et efficiente pour la réussite du projet. Pour y parvenir, il faut traiter avec elles et pour elles. En d'autres termes, il faut les prendre comme des partenaires.

## *2. Il faut une réelle volonté politique de l'État*

L'alphabétisation des femmes nécessite l'adoption des politiques éducatives concrètes qui remplaceront celles issues de l'époque coloniale, qui ont été poursuivies mêmes après les indépendances. En effet, les politiques éducatives adoptées après les indépendances n'ont pas apporté des solutions concrètes à la crise que traverse le continent africain et, plus encore, n'ont pas encouragé l'instruction des femmes et filles. Celles-ci (politiques) ont contribué à l'augmentation du taux d'analphabétisme des femmes sénégalaises estimé à 32,8 % en 1992 pour les hommes contre 78,9 % pour les femmes (Sow-Sidibé, 2000). Elles doivent être revues et il faut partir de la base, bien écouter les femmes et partir de réelles préoccupations qu'elles suggèrent.

## *3. Renforcement des structures locales*

De plus, la volonté politique de l'État et ses organisations d'appui devraient prendre en compte l'ensemble des formes d'éducation non formelle. Les modèles coraniques et traditionnels restent fortement marginalisés, ainsi que les initiatives

populaires d'éducation et de formation liées à l'économie populaire et aux associations locales. Il faudra que les projets d'alphabétisation partent des bases acquises par les bénéficiaires. On ne forme pas une personne en faisant table-rase de tout son acquis, fût-il déformé, on doit se mettre en tête qu'un adulte a déjà une expérience de la vie quotidienne qu'il faut tenir compte. Voilà pourquoi nous suggérons qu'en terme d'approche méthodologique, l'État sénégalais et ses organisations d'appui devraient fortement établir un pont entre le système formel et non formel pour harmoniser les divergences entre les deux systèmes.

#### *4. Assurer le suivi et la pérennité des activités de post-alphabétisation*

Pour analyser les impacts des programmes d'alphabétisation, il est toujours important d'assurer un suivi à long terme des participantes. Étant donné que les études longitudinales des effets de l'alphabétisation sont rares, les travaux de recherche ont tendance à mésestimer les impacts qui requièrent également d'autres facteurs que l'alphabétisation proprement dite afin de produire les effets attendus. D'autre part, il est probable que l'importance de certains effets qui sont générés immédiatement mais qui s'estompent rapidement, soient exagérés. C'est pour cela que l'on dit que « pierre qui roule n'amasse pas mousse ». Ce secret est dans la durée et le suivi.

### *5. Initier des petits projets*

Nous venons de voir que le projet PAPA est un grand projet qui a couvert cinq de dix provinces du Sénégal et qui, au bout de cinq ans, n'a pas récolté des résultats escomptés à cause de la mauvaise organisation des activités. Pour ce faire, le ciblage des petits projets serait profitable et bénéfique car il limiterait le gaspillage d'argent et permettrait de contrôler l'efficacité du projet.

## BIBLIOGRAPHIE

Abdelkader, G. K. (1987). «Alphabétisation et développement économique et social : quels rapports ? Quels problèmes ? », in Convergence. Toronto : Vol. 20, no.1, pp. 9-18.

ACDI. (1996). Politique de l'ACDI en matière de réduction de la pauvreté. Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services.

ACDI. (1998). L'ACDI et la coopération internationale : le rôle du Canada dans le développement international. Dakar : Ministère des Travaux publics et des services gouvernementaux.

ACDI. (2001). Projet d'appui au Plan d'action en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle au Sénégal : Rapport de vérification. Ottawa : Direction générale de l'examen du rendement.

Ahmad, Z. (1980). «Comment améliorer le sort des femmes de la campagne », in Revue Internationale du Travail. Genève : BIT, vol. 119, no.4, pp. 455-469.

Amin, S. (1989). La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde. Paris : Harmattan.

Assogba, Y. et Kékeh, R.K. (1994). « Animation, participation et Hydraulique villageoise en Afrique : Étude d'un exemple au Togo », in Centre Sahel, Dossiers, études et formation, no 31, pp.1-50.

BA, A. (2002). Projet : sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs judiciaires pour la mise en œuvre des Droits des femmes en Afrique de l'Ouest. Pour une mise en œuvre sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) au Sénégal, in Femmes, Droit et Développement en Afrique. Dakar : WiLDAF/FeDDAF.

Bah, I. (2003). «RIPESS et expériences d'économie sociale solidaire en Afrique de l'Ouest», in Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités CRDC. Document de travail préparé pour la présentation à la conférence internationale sur le thème : Le Sud...et le Nord dans la mondialisation. Quelle alternatives?, organisée du 24-25 septembre 2003 à l'Université du Québec à Hull.

Belloncle, G. (1980). Femmes et développement en Afrique Sahélienne. Paris : Éditions ouvrières.

Bhola, S. (1986). Les compagnes d'alphabétisation. Paris : Unesco.

Bhola, S. (1989). « L'alphabétisation des adultes : des concepts aux politiques de mise en œuvre », in Perspectives, vol.29, No 4, pp.521-551.

BIT. (1975). Emploi, revenus et égalité : stratégie pour accroître l'emploi productif au Kenya. Genève : Bureau International du Travail.

Boiral, P. et al. (1985). Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Paris : Ciface et Karthala.

BREDA. (2002). Projet : Réduire la pauvreté par la pédagogie de l'entrepreneuriat au Collège. Dakar : RP/PEC.

Brodhead, T. et al. (1988 : 132). Pont de l'espoir ? Les organismes bénévoles canadiens et le Tiers-monde. Ottawa : Institut Nord-Sud.

Carlos, A.T. (1988). L'éducation des adultes en tant que politique publique. Paris : Unesco.

Carr-Hill, R.A., al. (1991). The Functioning and Effect of the Tanzanian Literacy Programme. Paris: Institut International de Planification de l'éducation de l'Unesco. Rapport de recherche de l'IIEP, no 93.

Carron, G. et al. (1989). The functioning and effects of the Kenya literacy programme. Paris: Institut International de planification de l'éducation de l'Unesco. Rapport de recherche de l'IIEP, no 76.

CERPOP/Réseau. (1997). Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS) :1992-1993. Dakar : CERPOP.

Chen, M.A. et Carr, M. (2002). Mondialisation et économie informelle : l'impact de la mondialisation des échanges et des investissements sur les travailleurs pauvres. Genève : Bureau International du Travail.

Chérif, L. (1997). Les effets de l'alphabétisation fonctionnelle tels que perçu par des apprenants alphabétisés en République du Guinée. Montréal : Thèse de Doctorat, Département de l'Éducation, Université de Montréal (UQAM).

Chlebowska, K. (1990). L'autre Tiers-monde : les femmes rurales face à l'analphabétisme. Paris : Unesco.

Clerck, M. (1993). Alphabétisme et alphabétisation. Paris : Unesco.

Clévenot, D. et Pilon, M. (1996). « Femmes et scolarisation des enfants ». Communication au Séminaire International « Femmes et gestion des ressources », 5-7 Février. Yaoundé : IFORD.

Clignet, R. (1994). « La demande d'éducation : aspects sociologiques », in Afrique contemporaine, no 172, pp. 11-25.

Coombs, P. (1985). The World Crisis in Education, the View from the Eighties. New York : Oxford University Press.

Coordonier, R. (1987). Femmes africaines et commerce : les vendeuses de tissus de la ville de Lomé. Paris : L'Harmattan.

Coulon, C. et al. (1992). Le Sénégal : la démocratie à l'épreuve. Paris : Karthala.

De Soto, H. (1994). Autre sentier : la révolution informelle dans le tiers monde. Paris : Découverte.

Defert, D et al. (1994). Dits et écrits 1954-1988, Vol. 3, 1976-1979. Paris : Gallimard.

Deler, J-P et al (1998). Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire. Paris : Karthala.

Desroche, H. (1976). Le projet coopératif, son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses découvertes. Paris : Éditions ouvrières.

Develtere, B. et al. (1999). L'économie sociale au Nord et au Sud. Bruxelles : Université De Boeck.

DGAMO. (1995). Cadre stratégique régional pour l'Afrique de l'Ouest. Hull : ACDI.

Diabeté, M. (1980). L'impact de l'alphabétisation fonctionnelle sur les attitudes des paysans vis-à-vis de la modernisation agricole, de la santé et de l'instruction en zone O.A.C.V. au Mali. Thèse de Maîtrise. Laval : Faculté de l'éducation de l'Université Laval.

Diagne, (1984). Sénégal : crise économique et devenir de la démocratie. Dakar :Édition Sankoré.

Dignard, L. et Havet, J. (1995). Women in Micro-and Small-Scale Enterprise Development. Boulder, Colorado : Westview Press.

Diop, A.B. (1981). La société wolof : tradition et changement. Paris : Karthala.

Diouf, A. et al. (2001). L'éducation non formelle au Sénégal : description, évaluation et perspectives. Dakar : Unesco.

Diouf, S. (1993). Ressources naturelles, production, connaissance et technique de la femme dans le domaine de l'alimentation et de la santé. Dakar : Rapport WEDNET.

Dobers, H. (1977). Contribution à la formulation d'une stratégie de recherche sur le développement rural intégré. Douala : Institut Panafricain pour le Développement.

Dumont, R. et Mottin, M.F. (1982). L'Afrique étranglée. Paris : Éditions du Seuil.

Durufié, G. (1994). Le Sénégal peut-il sortir de la crise : douze ans d'ajustement structurel au Sénégal. Paris : Éditions Karthala.

Escobar, A. (1995). Encountering Development : The Making and Unmaking of the Third World. Princeton: Princeton University Press.

Evans, D.R. (1981). La planification de l'éducation non formelle. Paris : Unesco.

Fall, A.S. et Favreau, L. (2002). « Création des richesses en contexte de précarité : une comparaison Sud-Sud (Afrique et Amérique latine) et Nord-Sud (Canada, Afrique et Amérique latine) », in Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série recherche, no 28. Hull : Université du Québec à Hull.

Fall, R. (1994). « Femme et pouvoir dans les sociétés sénégalaises », communication présentée à l'atelier Héritages historiques et processus de démocratisation en Afrique, 26-29 avril, pp. 69-79. Bamako.

Fall, S.A. et Guèye, C. (2002). « Le franc, la grâce et la reconnaissance, les sorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest », in Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série no. 26. Hull : Université du Québec en Outaouais.

Fanon, F. (1952). Peau noire, masques blancs. Paris : Du Seuil.

Ferguson, J. (1990) The Anti-Politics Machine: "Development," depoliticization", and Bureaucratic Power in Lesotho. Cambridge : Cambridge University.

Foucault, M. (1976). L'histoire de la sexualité I : La volonté de savoir. Paris : Gallimard.

Freire, P. (1970). Pédagogie des opprimés. Paris : Éditions Maspero.

Gardner, K. et Lewis, D. (1996). Anthropology, Development and The Post-modern Challenge. London: Pluto Press.

Gauthier, B. (1990), Recherche Sociale: De la problématique à la collecte des données. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Gaye, S. (1993). Rôle et place des femmes sénégalaises dans la gestion des ressources naturelles. Rapport national du Sénégal, séminaire, Ouagadougou, Burkina Faso, 04-12 décembre 1993.

Gerhardt, H.P. (1989). « Pourquoi l'alphabétisation ? Pluralité des approches culturelles, Perspective Unesco », in ACCT, Alphabétisation et métier. Paris : UNESCO.

Goldthorpe, J.E. (1984). The Sociology of the Third World : Disparity and Development. Cambridge: Cambridge University Press.

Guenau, M-C. et Lecomte, B. (1998). Sahel : Les paysans dans le marigots de l'aide. Paris : L'Harmattan.

Hamadache, A. et Martin, D. (1988). Théorie et pratique de l'alphabétisation : politiques, stratégies et illustrations. Ottawa : UNESCO/OCED.

Hesseling, G. (1985). Histoire politique du Sénégal : institutions, droit et société. Paris : Karthala.

Hugon, P. (1994). « La crise des systèmes éducatifs dans un contexte d'ajustement », in Afrique Contemporaine, no 72, pp. 260-279.

Kabou, A. (1991). Et si l'Afrique refusait le développement. Paris : L'Harmattan.

Ki-Zerbo, J. (1976). « À propos d'un cas limite : l'aide aux pays les moins développés », in Perspectives, Vol. 6, no 4. Paris : Unesco, pp.648-655

Kouadio, N. (1991). L'alphabétisation en Afrique francophone, in Des ONG d'alphabétisation d'Afrique francophone. Cotonou: Unicef.

Lange, M-F. (1998). L'école des filles en Afrique : scolarisation sous conditions. Paris : Karthala.

Lange, M-F. (2001). « L'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique », in Gender, Population and Development in Africa, Colloque international organisé à Abidjan du 16 au 21 Juillet.

LaTouche, Serge. (1988). « Contribution à l'histoire du développement » ; in Coquery-Vidrovitch, C., Nemery, D. et Piel, J. (dirs.), Pour une histoire du développement : États, sociétés, développement. Paris: L'Harmattan.

Lawson, T. and Garrod, J. (2001). Dictionary of Sociology. Chicago: Fitzroy Dearborn Publishers

Lévesque, F. (1984). Les effets qualitatifs de l'alphabétisation tels que perçus par les analphabètes du Mobral en milieu rural brésilien. Montréal : UDEM.

Lojkin, J. (2002). Les sociologies critiques du capitalisme : Hommage à Pierre Bourdieu. Paris : PUF.



Maclure, R. (1995). « Non-Governmental Organizations and the Contradictions of Animation Rurale: Questionning the ideal of Community Self-Reliance in Burkina-Faso », in The Canadian Journal of Development Studies, vol. 60, no. 1, pp. 31-53.

Mahieu, F.R. (1990). Les fondements de la crise économique en Afrique ; Entre la pression communautaire et le marché international. Paris : L'Harmattan.

Malone, S. et Arnove, R. (1998). La planification des programmes d'alphabétisation des adultes centrés sur l'élève. Paris : Unesco : Institut international de planification de l'éducation.

Manzoor, A. (1983). « Le non-formel et les questions critiques de l'éducation », in Perspectives, vol.XIII, no 1. Paris : Unesco.

Marie, A. (1995). « Y a pas d'argent : l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures de la pauvreté abidjanaise », in Revue Tiers-monde, tome 36, no 142, avril-juin. Paris.

Mbow, P. (1996). « Femmes, violence et religions », Revue trimestrielle de l'Institut Africain pour la démocratie. No 6, Dakar, Avril-Mai-Juin 1996, pp.77.

Meister, A. (1973). Alphabétisation et développement : le rôle de l'alphabétisation fonctionnelle dans le développement et la modernisation. Paris : ACCT.

Memmi, A. (1979). La dépendance : esquisse pour un portrait du dépendant. Paris : Gallimard.

MEN. (1999). Projet d'Appui au Plan d'Action (PAPA) : Rapport d'évaluation. Dakar : MEN.

MEN. (2001). « Étude sur les résultats générés par les actions d'alphabétisation fonctionnelle et post-alphabétisation financées par le P.A.P.A. », in Revue de gestion du projet P.A.P.A. Dakar : MEN, pp. 1-57.

MEN. (2001). PAPA : Étude sur les résultats générés par les actions d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation financée par le projet PAPA : rapport final. Dakar : MEN.

MEN. (2002). Le PAPA : Bilan général :1996-2001. Ministère de l'Enseignement et de Formation Professionnelle de l'Alphabétisation et des Langues Nationales. Dakar.

MEN-MDCEBLN (1998). Programme décennal de développement de l'éducation de base : politique générale et plan d'action pour l'éducation de base pour tous au Sénégal. Dakar : MEN-MDCEBLN.

Morales, S. F. (1983). Aspects du financement de l'éducation non-formelle, in Perspectives, Vol. XIII, no. 1., pp.61-67. Paris : Unesco.

Moulton, J. (1997). Éducation formelle et non formelle et le comportement autonome : un examen de la littérature de la recherche. Préparé pour le projet " Support for Analysis and Research in Africa"(SARA) Subventionné par USAID/AFR/SD. Washington : USAID.

Mukene, A. (1991). Femme rurale et alphabétisation, in Des ONG d'alphabétisation d'Afrique francophone, pp. 20-35. Cotonou: Unicef.

Ndiaye, A. (1999). «Plaidoyer pour une effectivités des Droits des femmes au Sénégal», in Femmes, Droit et Développement en Afrique, Dakar, pp.40.

Ndiaye, P. (1997). « Gestion des ressources naturelles et décentralisation au Sénégal », in Gouvernance locale, Observatoire de la décentralisation, no 5, pp.5-11. Dakar : Édition Safefod.

Ndiaye, P. (1998). « La réserve naturelle de Popenguine (Sénégal) : Une expérience de développement durable basée sur la conservation de la biodiversité ». Atelier sur les perspectives africaines sur les politiques pratiques soutenant un développement durable en Afrique subsaharienne, 9, 10, et 11 novembre, p. 18. Abidjan.

ONU. (2001). Système des Nations Unies : Évaluation commune de la situation du Sénégal. New York : Nations Unies.

Pain, A. (1990). Éducation informelle : les effets formateurs dans le quotidien. Paris : L'Harmattan.

Pain, M. (1990). Kinshasa, la ville et la cité. Paris : L'ORSTOM.

Pearce, D. (1983). « La production des manuels scolaires dans les pays en développement », in Perspectives. Vol. 13, no 3. Paris : UNESCO, pp. 353-370.

Peattie, L. (1987). «An idea in Good Currency and how it Grew : The informal Sector », in World Development, Vol. 15, no 7, pp. 851-860.

Piron, F. (1989). « Techniques, développement et rapports femmes-hommes au Sahel », in Série Notes et Travaux, no 8, Centre Sahel. Laval : Université Laval.

PNUD (2001). Coopération pour le développement : Sénégal. Dakar : PNUD.

PNUD. (1997). Rapport Mondial sur le Développement Humain. New York: De Boeck University.

PNUD. (2002). Rapport mondial sur le Développement Humain. New York : PNUD.

- Prinz, M. (1996). L'alphabétisation au Sénégal. Paris : L'Harmattan.
- Reboul, C. (1989). « Perspective pour l'alphabétisation en Afrique », in Afrique nouvelle, no. 154, 2/89, pp. 12-17.
- Rostow, W.W. (1963). Les étapes de la croissance économique. Paris : Éditions du Seuil.
- Sall, A. (2001). Quelle aide pour se passer à terme de l'aide ?, séminaire international de l'Unesco : approches prospectives et stratégies novatrices en faveur du développement de l'Afrique au XXIème Siècle. Paris : Unesco.
- Sarr, F. (1997). Étude des pratiques de solidarité des entrepreneures issues du secteur informel au Sénégal. Quelles perspectives pour les politiques sociales ? Thèse de doctorat. Laval : Université Laval.
- Sarr, F. et Sow, F. (2002). Genre et développement. Atelier de formation organisé par UNIFEM/PNUD-SURF- Sénégal du 3 au 6 Juin 2002 à Dakar.
- Sen, A. (1990). Poverty and Famines : an Essay on Entitlement and Deprivation. Oxford: Oxford University Press.
- Sen, A. (1992). Repenser l'inégalité. Paris : Seuil.
- Sen, A. (1999). Development as freedom. New York: Alfred A. Knopf, Inc.
- Sen, A. (2000). Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté. Paris : Odile Jacob
- Simon, S. (2003). Sweet and Sour : Life-Worlds of Taipei Women Entrepreneurs. Lanham, Maryland : Rowman & Littlefield Publishers.
- Souleymane, J.H. (1998). Les effets de l'alphabétisation chez les femmes en milieu rural : une étude de cas au Niger. Ottawa : Thèse de maîtrise, Faculté de l'éducation, Université d'Ottawa.
- Sow, F. (1991). Femmes rurales chefs de familles en Afrique Subsaharienne. Dakar : FAO.
- Sow, F. (1995). Les femmes et la terre : une étude de la tenure foncière au Sénégal. Dakar : CRDI-IFAN.
- Sow-Sidibé, M. (2000). Femmes sénégalaises et statistiques. Dakar: Université Cheik Anta Diop.
- St-Hilaire, Colette. 1996. « La production d'un sujet-femme adapté au développement : Le cas de la recherche féministe aux Philippines », in Anthropologie et Société, Vol. 20, no.1, pp. 81-102.

Sylla, S.N. (2001). Femmes et politique au Sénégal : Contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique de 1945 à 2001. Mémoire de D.E.A. Paris : Université de Paris I- Panthéon - Sorbonne, option Anthropologie Juridique et Politique.

UN/ESCAP. (2000). Handbook for Literacy and Post-literacy for Capacity-Building of Organizations for Managers and Trainers. New York : United Nations.

UNESCO. (1976). PEMA : évaluation critique. Paris : UNESCO

UNESCO. (1993). Animation, participation et développement. Paris : UNESCO.

UNESCO. (1999). Annuaire statistique. Paris: UNESCO.

Verhaagen, A. (1999). Alphabétisation durable, le défi au non-développement ! : cas de l'Afrique subsaharienne. Hambourg : UNESCO.

Verhlelst, T. (1987). Des racines pour vivre, Sud-Nord : identités culturelles et développement. Gembloux : Duculot perspective.

Wallerstein, I. (1974). The Modern World-System I : Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century. New York & London: Academic Press.

Wilson, C. (1989). Formal Education, Non Formal Education and Expanded Conception of Development. New York: Regents Press.